



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OCCITANIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R76-2019-064

PUBLIÉ LE 5 JUIN 2019

Sommaire

ARS OCCITANIE MONTPELLIER

- R76-2019-05-28-001 - Arrêté 2019-1878 prolongeant le mandat des membre de CME des établissements parties à un GHT pour une durée d'un an (1 page) Page 4
- R76-2019-05-27-005 - Arrêté n°2019-1905 modifiant l'arrêté 2017-187 modifié relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé de la Haute-Garonne (4 pages) Page 6

ARS santé

- R76-2019-05-29-005 - 2019-2013 TARIFS JOURNALIERS DE PRESTATIONS CENTRE HOSPITALIER D'ALES (2 pages) Page 11
- R76-2019-05-29-006 - Arrêté 2019-2014 Tarifs journaliers de prestations 2019 du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège (2 pages) Page 14
- R76-2019-05-29-007 - Arrêté 2019-2015 Tarifs journaliers de prestations du Centre Hospitalier Jean Rougier à CAHORS (2 pages) Page 17

DDT34

- R76-2019-01-31-004 - ARDC-3419699-GRANGE-DE-K-AUTORISATION-D-EXPLOITER (1 page) Page 20
- R76-2019-01-24-006 - ARDC-3419744-LENOIR-ABELLANET-AUTORISATION-D-EXPLOITER (1 page) Page 22
- R76-2019-01-24-007 - ARDC-3419745-CLAVEL-AUTORISATION-D-EXPLOITER (1 page) Page 24
- R76-2019-01-30-009 - ARDC-3419746-PLESSIER-AUTORISATION-D-EXPLOITER (1 page) Page 26

Direction Départementale des Territoires

- R76-2019-05-15-037 - Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures délivré au GAEC GATIMEL GILLES (81240) (3 pages) Page 28
- R76-2019-05-15-038 - Arrêté portant autorisation partielle d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures délivré à l'EARL DE MILIAS (81240). (3 pages) Page 32

Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

- R76-2019-05-22-007 - Arrêté pédagogie classique CREPS (2 pages) Page 36
- R76-2019-05-22-005 - Arrêté jury pédagogie contemporain James CARLES (2 pages) Page 39
- R76-2019-05-22-012 - Arrêté pédagogie classique ISDAT (2 pages) Page 42
- R76-2019-05-22-008 - Arrêté pédagogie contemporain CREPS (2 pages) Page 45
- R76-2019-05-22-010 - Arrêté pédagogie contemporain EPSEDANSE (2 pages) Page 48
- R76-2019-05-22-013 - Arrêté pédagogie contemporain ISDAT (2 pages) Page 51
- R76-2019-05-22-009 - Arrêté pédagogie jazz CREPS (2 pages) Page 54
- R76-2019-05-22-011 - Arrêté pédagogie jazz EPSEDANSE (2 pages) Page 57
- R76-2019-05-22-014 - Arrêté pédagogie jazz ISDAT (2 pages) Page 60
- R76-2019-05-22-006 - Arrêté pédagogie jazz James CARLES (2 pages) Page 63

DRAAF Occitanie

- R76-2019-06-03-001 - Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures au GAEC d'Anglars (MM. GENTOU Aurélien, Jean-François et Didier) enregistré sous le n°46190036, d'une superficie de 7,28 hectares (4 pages) Page 66
- R76-2019-06-03-002 - Arrêté portant autorisation partielle d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures à CAUCHETIEZ Christophe enregistré sous le n°46190015, d'une superficie de 2,56 hectares (4 pages) Page 71

Rectorat de l'académie de Toulouse

- R76-2019-05-06-010 - Arrêté fixant le pourcentage minimal de bacheliers boursiers retenus dans les filières de premier cycle de l'enseignement supérieur pour les universités et instituts universitaires de technologie de l'académie de Toulouse (11 pages) Page 76
- R76-2019-05-15-036 - Arrêté fixant un objectif chiffré des capacités dans les filières de premier cycle de l'enseignement supérieur pour les universités de l'académie de Toulouse (13 pages) Page 88
- R76-2019-05-15-035 - Arrêté fixant un objectif chiffré des capacités dans les filières post bac pour les établissements du Ministère de l'Éducation Nationale (17 pages) Page 102

ARS OCCITANIE MONTPELLIER

R76-2019-05-28-001

Arrêté 2019-1878 prolongeant le mandat des membre de CME des établissements parties à un GHT pour une durée d'un an

Arrêté ARS Occitanie / 2019-1878

Prolongeant le mandat des membres de Commissions Médicales d'Établissement des établissements parties à un Groupement Hospitalier de Territoire pour une durée d'un an.

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie**

Vu les articles L.6132-1 et suivants et les articles, R.6144-4 et R.6144-5 du code de la santé publique,

Arrête

Article 1^{er}

Les mandats des membres élus des commissions médicales d'établissement des établissements parties à un groupement hospitalier de territoire, mentionnés aux 2° à 5° du I de l'article R.6144-3 et aux 2° à 6° du I de l'article R.6144-3-1, arrivant à échéance à compter du 1^{er} juin 2019, sont prolongés d'une année à l'exception de ceux du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège.

Article 2

Les mandats des présidents des commissions médicales d'établissement des établissements parties à un groupement hospitalier de territoire, arrivant à échéance à compter du 1^{er} juin 2019, sont prolongés d'une année.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région Occitanie.

Fait à Montpellier, le 28 MAI 2019

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation
Pierre RICORDEAU
Dr Jean-Jacques MONTISSER
Directeur Général Adjoint

Directeur Général
Agence Régionale de Santé Occitanie

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc-Club du Millénaire

1 025, rue Henri Becquerel - CS 30001

34067 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.occitanie.ars.sante.fr



**Tous mobilisés pour la santé
de 6 millions de personnes en Occitanie**
www.prs.occitanie-sante.fr

ARS OCCITANIE MONTPELLIER

R76-2019-05-27-005

Arrêté n°2019-1905 modifiant l'arrêté 2017-187 modifié relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé de la Haute-Garonne

Arrêté n°2019-1905 modifiant l'arrêté 2017-187 modifié relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé du territoire de démocratie sanitaire de la Haute-Garonne

**ARRETE N° 2019 - 1905 modifiant l'arrêté 2017-187 modifié relatif à la composition
du Conseil Territorial de Santé
du territoire de démocratie sanitaire de la Haute-Garonne**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11 et R. Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11 et R. 1434-33,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,

Vu la loi n° 2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L. 1434-11 de la section 3 de son article 158,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions,

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé,

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé,

Vu le décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie,

Vu l'arrêté n° 2016-1864 du 8 novembre 2016 définissant les territoires de démocratie sanitaire,

Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de M. Pierre RICORDEAU en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

Vu l'arrêté n°2017-187 du 9 mars 2017 de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie portant composition du Conseil Territorial de Santé du territoire de démocratie sanitaire de la Haute Garonne modifié par l'arrêté n°2017-2930 du 10 octobre 2017, par l'arrêté n° 2017-3572 du 9 novembre 2017, par l'arrêté n°2018-743 du 06 mars 2018, et par l'arrêté n°2018-3061 du 27 août 2018.

Considérant les propositions de désignation des représentants pour chaque collège,

Considérant les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n° 2016-1024 susvisé,

ARRETE

Article 1 : L'article 2 relatif au 1^{er} collège des **représentants des professionnels et offreurs des services de santé** de l'arrêté n°2017-187 du 9 mars 2017 modifié est modifié comme suit :

1a) Six représentants des établissements de santé dont trois représentants des personnes morales gestionnaires et trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Titulaires	Suppléants
Mme Christine GIRIER-DIEBOLT Directrice CH Comminges Pyrénées SAINT GAUDENS FHF	A désigner
M. Yildiray KUCUKOGLU Directeur Clinique des Cèdres CORNEBARRIEU FHP	M. Frédéric SANGUIGNOL Directeur Clinique Château de Vernhes BONDIGOUX FHP
Mme Laurence LAFOURCADE Directrice Adjointe Domaine de la Cadène TOULOUSE FEHAP	M. Benjamin GUIRAUD CHAUMEIL Directeur Clinique Aufréry PIN-BALMA FHP
M. Laurent SCHMITT Président CME CHU TOULOUSE FHF	M. Radoine HAOUI Président CME CH Marchant TOULOUSE FHF
Mme Marie-Paule CHARLOT Présidente CME Clinique des Cèdres CORNEBARRIEU FHP	M. Nicolas LONGEAUX Président CME CH Comminges Pyrénées FHF
Mme Nathalie CAUNES-HILARY Présidente CME ICR TOULOUSE	M. Maxime ROLLIN Président CME Clinique de l'Union SAINT JEAN FHP

Le reste sans changement

1c) Trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Titulaires	Suppléants
Mme Martine LACOSTE Directrice Générale Association Clémence Isaure TOULOUSE	Mme Antoinette FOUILLEUL Présidente territoriale Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie (ANPAA)
A désigner	A désigner
Mme Geneviève GENEVE Médecins du Monde	Mme Anita DEBROCK Vice-Présidente Croix Rouge Française

Le reste sans changement

1f) Cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé, des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires et des communautés psychiatriques de territoire

Titulaires	Suppléants
Mme Béatrice LE NIR Présidente Résomip	Mme Nelly FONTANAUD Directrice Réseau Réliance TOULOUSE
M. Michel DUTECH MSP NAILLOUX	Mme Régine LANGLADE MSP du Bas Armagnac NOGARO
A désigner	A désigner
M. Michel COMBIER Président CPTS la Providence TOULOUSE	M. Stéphane OUSTRIC CPTS la Providence TOULOUSE
A désigner	A désigner

Le reste sans changement

1h) Un représentant de l'ordre des médecins

Titulaire	Suppléant
A désigner	M. Laurent ARLET CDOM 31

Le reste sans changement

Article 2 : L'article 3 relatif au 2^{ème} collège des **représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé** de l'arrêté n°2017-187 du 9 mars 2017 modifié est modifié comme suit :

2a) Six représentants des usagers des associations agréées

Titulaires	Suppléants
Mme Nicole RISBEC Association des Stomisés du Sud-Ouest (ASSO)	Mme Carmen BOUTEILLE ARSLA
Mme Michèle MICAS Vice-Présidente France Alzheimer 31	Mme Valérie DELBOS Responsable régionale SIEL BLEU
Mme Sabine IGLESIAS Présidente Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)	M. Michel HAUTENAUVE Président Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)
M. Guy CASTEL UFC QUE CHOISIR	Mme Marie Christine GOURDRE Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
Mme Natacha MARTI Délégué Départemental FNATH Grand Sud	Mme Isabelle PUYAU ADAPEI 31
Mme Karine ROUTABOUL-COHEN Présidente Sésame Autisme	Mme Françoise JUILLARD-GARNIER La maison des Epilepsies

Le reste sans changement

Article 3 : L'article 4 relatif au 3ème collège des **représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements**. de l'arrêté n°2017-187 du 9 mars 2017 modifié est modifié comme suit :

3b) Un représentant des conseils départementaux

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Jacques MIRASSOU Conseiller départemental de la HAUTE GARONNE	Mme Sandrine BAYLAE Conseillère départementale de la HAUTE GARONNE

Le reste sans changement

Article 4 : L'article 6 relatif au 5^{ème} collège des **personnalités qualifiées** de l'arrêté n°2017-187 du 9 mars 2017 modifié est modifié comme suit :

Titulaires
Mme Elvire DE ALMEIDA LOUBIERE Fédération Nationale de la Mutualité Française
Mme Camille ABADIA

Article 5 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent qui peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 : Le Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région, ainsi qu'à celui du département de la Haute-Garonne.

Fait à Montpellier, le 27 MAI 2019

Le Directeur Général de
L'Agence Régionale de Santé Occitanie
Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation
Dr Jean-Pierre RICOIR
Pierre RICORDEAU
Pierres MORFOISSE

ARS santé

R76-2019-05-29-005

**2019-2013 TARIFS JOURNALIERS DE PRESTATIONS CENTRE
HOSPITALIER D'ALES**

Arrêté 2019-2013 Tarifs journaliers de prestation 2019 du Centre Hospitalier d'Alès

ARRETE ARS OCCITANIE / 2019-2013

Annule et remplace l'arrêté n°2019-1314 fixant les tarifs de prestations pour l'année 2019
du Centre Hospitalier d'Alès

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE
DE SANTE OCCITANIE**

Vu le code de la santé publique,

Vu le code de la sécurité sociale,

Vu la loi n°2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 notamment, son article 33 modifié,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019,

Vu le décret n°2007-1931 du 26 décembre 2007 modifié portant dispositions financières relatives aux établissements de santé, notamment son article 3,

Vu le décret n°2009-213 du 23 février 2009 modifié relatif aux objectifs des dépenses d'assurance maladie et portant diverses dispositions financières relatives aux établissements de santé,

Vu le décret n°2009-294 du 13 mars 2009 modifiant les articles D.162-6 à D.162-8 du code de la sécurité sociale,

Vu le décret n°2011-221 du 28 février 2011 portant diverses dispositions relatives au financement des établissements de santé,

Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pierre Ricordeau en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie à compter du 5 novembre 2018 ;

Vu la décision ARS Occitanie n°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand Prudhommeaux en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ;

Vu la décision ARS Occitanie n°2019-692 du 1^{er} avril 2019 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie au Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ;

ARRETE

EJ FINESS : 300780046

EG FINESS : 300000023, 300782364, 300784741

Article 1ER :

Les tarifs applicables à compter du **1^{er} juin 2019** au **Centre Hospitalier d'Alès** sont fixés ainsi qu'il suit :

Code tarif	Spécialité	Tarif
11	Médecine HC	1 401,84 €
12	Chirurgie	1 766,16 €
20	Spécialités coûteuses	2 719,53 €
15	Maternité gynécologie	1 321,65 €
90	Chirurgie ambulatoire	1 346,40 €
53	Oncologie ambulatoire	1 025,64 €
31	Rééducation fonctionnelle	694,00 €
56	Rééducation HDJ	437,00 €
54	Psychiatrie adulte HDJ	322,00 €
60	Psychiatrie adulte - hospitalisation de nuit	322,00 €
55	Psychiatrie enfant HDJ	1 079,00 €
58	SMUR terrestre - forfait ½ heure	309,00 €
	SMUR - transport par hélicoptère - forfait par min	32,00 €

Article 2 :

Le recours éventuel contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Bordeaux (17, cours de Verdun – CS81224 – 33074 Bordeaux cedex) dans un délai franc d'un mois, conformément à l'article R.351-15 du code de l'action sociale et des familles, à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 3 :

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Délégué Départemental du Gard et le Directeur du Centre Hospitalier d'Alès sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Occitanie.

A Montpellier, le **29 MAI 2019**

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de
Santé Occitanie
Et par délégation
Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie



Bertrand PRUDHOMMEAUX

ARS santé

R76-2019-05-29-006

Arrêté 2019-2014 Tarifs journaliers de prestations 2019 du Centre
Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège

*2019-2014 Tarifs journaliers de prestations 2019
Centre hospitalier intercommunal des Vallées e l'Ariège*



ARRETE ARS OCCITANIE / 2019- 2014
fixant les tarifs de prestations pour l'année 2019
du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE
DE SANTE OCCITANIE**

Vu le code de la santé publique,

Vu le code de la sécurité sociale,

Vu la loi n°2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 notamment, son article 33 modifié,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019,

Vu le décret n°2007-1931 du 26 décembre 2007 modifié portant dispositions financières relatives aux établissements de santé, notamment son article 3,

Vu le décret n°2009-213 du 23 février 2009 modifié relatif aux objectifs des dépenses d'assurance maladie et portant diverses dispositions financières relatives aux établissements de santé,

Vu le décret n°2009-294 du 13 mars 2009 modifiant les articles D.162-6 à D.162-8 du code de la sécurité sociale,

Vu le décret n°2011-221 du 28 février 2011 portant diverses dispositions relatives au financement des établissements de santé,

Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pierre Ricordeau en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie à compter du 5 novembre 2018 ;

Vu la décision ARS Occitanie n°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand Prudhommeaux en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ;

Vu la décision ARS Occitanie n°2019-692 du 1^{er} avril 2019 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie au Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ;

ARRETE

EJ FINESS : 090781774
EG FINESS : 090000175
EG FINESS : 090002841
EG FINESS : 090001629

Article 1^{ER} :

Les tarifs applicables à compter du **1^{er} juin 2019 au Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège** sont fixés ainsi qu'il suit :

CODE	SPECIALITE	TARIF
11	Médecine et spécialités médicales	1 048,18 €
12	Chirurgie et spécialités chirurgicales	1 184,56 €
20	Spécialités coûteuses	2 485,11 €
52	Dialyse	1 248,29 €
70	Hospitalisation à domicile	257,60 €
50	Hospitalisation incomplète Médecine	1 306,68 €
90	Hospitalisation incomplète chirurgie	1 389,41 €
30	Soins de suite et de réadaptation	436,41 €
	SMUR	966,80 €

Article 2 :

Le recours éventuel contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Bordeaux (17, cours de Verdun – CS81224 – 33074 Bordeaux cedex) dans un délai franc d'un mois, conformément à l'article R.351-15 du Code de l'Action sociale et des familles, à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 3 :

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la Déléguée Départementale de l'Ariège et le Directeur du Centre hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Occitanie.

A Montpellier, le **29 MAI 2019**

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de
Santé Occitanie
Et par délégation
Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie



Bertrand PRUDHOMMEAUX

ARS santé

R76-2019-05-29-007

Arrêté 2019-2015 Tarifs journaliers de prestations du Centre
Hospitalier Jean Rougier à CAHORS

2019-2015

Tarifs journaliers de prestations

Centre hospitalier Jean Rougier à CAHORS

ARRETE ARS OCCITANIE / 2019- 2015
fixant les tarifs de prestations pour l'année 2019
du Centre Hospitalier Jean Rougier à Cahors

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE
DE SANTE OCCITANIE**

Vu le code de la santé publique,

Vu le code de la sécurité sociale,

Vu la loi n°2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 notamment, son article 33 modifié,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019,

Vu le décret n°2007-1931 du 26 décembre 2007 modifié portant dispositions financières relatives aux établissements de santé, notamment son article 3,

Vu le décret n°2009-213 du 23 février 2009 modifié relatif aux objectifs des dépenses d'assurance maladie et portant diverses dispositions financières relatives aux établissements de santé,

Vu le décret n°2009-294 du 13 mars 2009 modifiant les articles D.162-6 à D.162-8 du code de la sécurité sociale,

Vu le décret n°2011-221 du 28 février 2011 portant diverses dispositions relatives au financement des établissements de santé,

Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pierre Ricordeau en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie à compter du 5 novembre 2018 ;

Vu la décision ARS Occitanie n°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand Prudhommeaux en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ;

Vu la décision ARS Occitanie n°2019-692 du 1^{er} avril 2019 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie au Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ;

ARRETE

EJ FINESS : 460780216
EG FINESS : 460000110

Article 1ER :

Les tarifs applicables à compter du **1^{er} juin 2019** au **Centre Hospitalier Jean Rougier à Cahors** sont fixés ainsi qu'il suit :

Code national	SPECIALITE	TARIF REGIME COMMUN
11	Médecine Hospitalisation complète	740,52 €
12	Chirurgie Hospitalisation complète	719,60 €
172/04	SSR Hospitalisation de jour	472,36 €
20	Spécialités coûteuses Hospitalisation complète	1 189,61 €
52	Hémodialyse	598,10 €
53	Chimiothérapie	1 090,79 €
90	Chirurgie ambulatoire	1 131,79 €
70	HAD	239,70 €
	SMUR	778,36 €

Article 2 :

Le recours éventuel contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Bordeaux (17, cours de Verdun – CS81224 – 33074 Bordeaux cedex) dans un délai franc d'un mois, conformément à l'article R.351-15 du Code de l'Action sociale et des familles, à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 3 :

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la Déléguée Départementale du Lot et la Directrice par intérim du Centre hospitalier Jean Rougier à Cahors sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Occitanie.

A Montpellier, le **29 MAI 2019**

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de
Santé Occitanie
Et par délégation
Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie


Bertrand PRUDHOMMEAUX

DDT34

R76-2019-01-31-004

ARDC-3419699-GRANGE-DE-K-AUTORISATION-D-EXPLOITE
R

PREFET DE L'HERAULT

**Direction départementale
des territoires et de la mer**
Service agriculture forêt
Mission foncier et structures

Affaire suivie par : M Thibaud GUITARD
Mail : thibaud.guitard@herault.gouv.fr
Tél. : 04 34 46 60 65

Montpellier, le 31/01/19

SAS La Grange de K
Madame COSTES Krystel
13 rue des saints simoniens
34500 BEZIERS

Objet : Accusé de réception d'un dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter

Madame,

J'accuse réception le 31/01/19 de votre dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter sous numéro 34-19-699 concernant 5,4738 ha de vignes situées sur la commune de PRADES SUR VERNAZOBRES.

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de 4 mois soit le 31/05/19, votre demande sera tacitement acceptée.

Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime.

En cas d'accord tacite, la copie du présent accusé de réception sera affichée et publiée dans les mêmes conditions qu'une autorisation expresse conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime : affichage en mairie et publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Après cette publication, **le présent accusé de réception aura valeur d'attestation d'accord tacite** telle qu'elle est prévue à l'article L. 232-3 du code des relations entre le public et l'administration - titre III section 1. Il ne vous sera donc pas nécessaire de faire une autre demande d'attestation à l'administration pour bénéficier de vos droits.

Je vous précise par ailleurs que l'examen des demandes d'autorisation d'exploiter par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) n'est plus systématique : Si la CDOA est saisie de votre dossier, vous en serez avisé par courrier. Vous serez également informé en cas de dépôt de candidature(s) déposée(s) en concurrence.

Vous êtes invités à conserver ce document qui sera, en cas d'accord tacite, le seul à valoir autorisation d'exploiter le bien foncier agricole pour lequel vous avez fait une demande.

Je vous prie de croire, Madame, à mes sentiments les meilleurs.

Pour le Directeur départemental
des territoires et de la mer et par délégation,
La Chef du service agriculture forêt

Pour la Chef du Service Agriculture Forêt
et par délégation,



Mylène RAUD

DDT34

R76-2019-01-24-006

ARDC-3419744-LENOIR-ABELLANET-AUTORISATION-D-EXP
LOITER



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

**Direction départementale
des territoires et de la mer**
Service agriculture forêt
Mission foncier et structures

Affaire suivie par : M Thibaud GUITARD
Mail : thibaud.guitard@herault.gouv.fr
Tél. : 04 34 46 60 65

Montpellier, le 24/01/19

Madame LENOIR ABELLANET Christine
38 quai Cdt Meric
34300 AGDE

Objet : Accusé de réception d'un dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter

Madame,

J'accuse réception le 22/01/19 de votre dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter sous numéro 34-19-744 concernant 5,40 ha de vignes situées sur la commune de CESSENON SUR ORB.

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de 4 mois soit le 22/05/19, votre demande sera tacitement acceptée.

Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime.

En cas d'accord tacite, la copie du présent accusé de réception sera affichée et publiée dans les mêmes conditions qu'une autorisation expresse conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime : affichage en mairie et publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Après cette publication, **le présent accusé de réception aura valeur d'attestation d'accord tacite** telle qu'elle est prévue à l'article L. 232-3 du code des relations entre le public et l'administration - titre III section 1. Il ne vous sera donc pas nécessaire de faire une autre demande d'attestation à l'administration pour bénéficier de vos droits.

Je vous précise par ailleurs que l'examen des demandes d'autorisation d'exploiter par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) n'est plus systématique : Si la CDOA est saisie de votre dossier, vous en serez avisé par courrier. Vous serez également informé en cas de dépôt de candidature(s) déposée(s) en concurrence.

Vous êtes invités à conserver ce **document qui sera, en cas d'accord tacite, le seul à valoir autorisation d'exploiter le bien foncier agricole pour lequel vous avez fait une demande.**

Je vous prie de croire, Madame, à mes sentiments les meilleurs.

Pour le Directeur départemental
des territoires et de la mer et par délégation,
La Chef du service agriculture forêt

Florence BARTHELEMY

DDT34

R76-2019-01-24-007

ARDC-3419745-CLAVEL-AUTORISATION-D-EXPLOITER

PREFET DE L'HERAULT

**Direction départementale
des territoires et de la mer**
Service agriculture forêt
Mission foncier et structures

Affaire suivie par : M Thibaud GUITARD
Mail : thibaud.guitard@herault.gouv.fr
Tél. : 04 34 46 60 65

Montpellier, le 24/01/19

Monsieur CLAVEL Benjamin
16 impasse Aurore
34350 VENDRES

Objet : Accusé de réception d'un dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter

Monsieur,

J'accuse réception le 24/01/19 de votre dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter sous numéro 34-19-745 concernant 2,4750 ha de vignes situées sur la commune de CAZOULS.

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de 4 mois soit le 24/05/19, votre demande sera tacitement acceptée.

Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime.

En cas d'accord tacite, la copie du présent accusé de réception sera affichée et publiée dans les mêmes conditions qu'une autorisation expresse conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime : affichage en mairie et publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

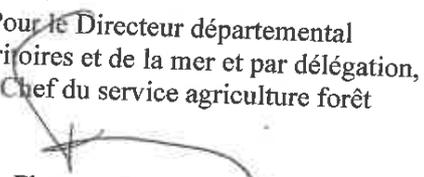
Après cette publication, **le présent accusé de réception aura valeur d'attestation d'accord tacite** telle qu'elle est prévue à l'article L. 232-3 du code des relations entre le public et l'administration - titre III section 1. Il ne vous sera donc pas nécessaire de faire une autre demande d'attestation à l'administration pour bénéficier de vos droits.

Je vous précise par ailleurs que l'examen des demandes d'autorisation d'exploiter par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) n'est plus systématique : Si la CDOA est saisie de votre dossier, vous en serez avisé par courrier. Vous serez également informé en cas de dépôt de candidature(s) déposée(s) en concurrence.

Vous êtes invités à conserver ce **document qui sera, en cas d'accord tacite, le seul à valoir autorisation d'exploiter le bien foncier agricole pour lequel vous avez fait une demande.**

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Pour le Directeur départemental
des territoires et de la mer et par délégation,
La Chef du service agriculture forêt


Florence BARTHELEMY

DDT34

R76-2019-01-30-009

ARDC-3419746-PLESSIER-AUTORISATION-D-EXPLOITER



PREFET DE L'HERAULT

**Direction départementale
des territoires et de la mer**
Service agriculture forêt
Mission foncier et structures

Affaire suivie par : M Thibaud GUTTARD
Mail : thibaud.guitard@herault.gouv.fr
Tél. : 04 34 46 60 65

Montpellier, le 30/01/19

Madame PLESSIER Aurélie
5 place des joncs
34810 POMEROLS

Objet : Accusé de réception d'un dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter

Madame,

J'accuse réception le 30/01/19 de votre dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter sous numéro 34-19-746 concernant 0,8940 ha de terres et vignes situées sur la commune de POMEROLS.

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de 4 mois soit le 30/05/19, votre demande sera tacitement acceptée.

Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime.

En cas d'accord tacite, la copie du présent accusé de réception sera affichée et publiée dans les mêmes conditions qu'une autorisation expresse conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime : affichage en mairie et publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

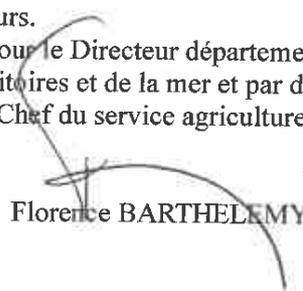
Après cette publication, **le présent accusé de réception aura valeur d'attestation d'accord tacite** telle qu'elle est prévue à l'article L. 232-3 du code des relations entre le public et l'administration - titre III section 1. Il ne vous sera donc pas nécessaire de faire une autre demande d'attestation à l'administration pour bénéficier de vos droits.

Je vous précise par ailleurs que l'examen des demandes d'autorisation d'exploiter par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) n'est plus systématique : Si la CDOA est saisie de votre dossier, vous en serez avisé par courrier. Vous serez également informé en cas de dépôt de candidature(s) déposée(s) en concurrence.

Vous êtes invités à conserver ce document qui sera, en cas d'accord tacite, le seul à valoir autorisation d'exploiter le bien foncier agricole pour lequel vous avez fait une demande.

Je vous prie de croire, Madame, à mes sentiments les meilleurs.

Pour le Directeur départemental
des territoires et de la mer et par délégation,
La Chef du service agriculture forêt


Florence BARTHELEMY

Direction Départementale des Territoires

R76-2019-05-15-037

Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du
contrôle des structures délivré au GAEC GATIMEL GILLES
(81240)

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'agriculture,
de l'alimentation et de la forêt

Service régional de l'agriculture
et de l'agroalimentaire

AGRI N°R76-2019-0085



**Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

Le préfet de la région Occitanie
préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime dans ses articles L312-1, L331-1 à L331-12, R312-1 à R312-3, R331-1 à R331-12 ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 du préfet de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées portant schéma directeur régional des exploitations agricoles pour les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2018 du préfet de la région Occitanie portant délégation de signature à M. Pascal AUGIER directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Occitanie ;

Vu l'arrêté du 07 mars 2019 n°R 76-2019-49/DRAAF du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie portant subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF ;

Vu la demande d'autorisation d'exploiter déposée par le GAEC GATIMEL GILLES (Monsieur et Madame Janine et Gilles GATIMEL) au « 2, la Métairie Grande » commune de SAUVETERRE, auprès de la direction départementale des territoires du Tarn, enregistrée le 30 novembre 2018 sous le n° 81182942, relative à un bien foncier agricole d'une superficie de 31,58 hectares, terres situées sur les communes de LACABAREDE (22,32 ha) et de ROUAIROUX (9,26 ha), appartenant à Monsieur Jean-Pierre CUCHE (29,82 ha) et à Monsieur Bernard VISTE (1,76 ha) ;

Vu la demande d'autorisation d'exploiter concurrente partielle, concernant la mise en valeur de 26,63 ha, déposée par l'EARL DE MILIAS (Monsieur Jérôme TALLANT) au « Pomarede » commune de ROUAIROUX, enregistrée le 6 janvier 2019 sous le n° 81192956 ;

Vu la décision du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie en date du 7 mars 2019 de prolongation du délai d'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter 26,63 hectares sur les communes de LACABAREDE (19,18 ha) et de ROUAIROUX (7,45 ha), déposée par le GAEC GATIMEL GILLES ;

Considérant que l'opération envisagée par le GAEC GATIMEL GILLES correspond à l'agrandissement d'une exploitation dont la surface totale qu'il est envisagé de mettre en valeur excède le seuil fixé par le SDREA : schéma directeur régional des exploitations agricoles pour les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne;

Considérant que la candidature concurrente partielle de l'EARL DE MILIAS ayant pour associé exploitant unique Monsieur Jérôme TALLANT déclarant exploiter 174,94 hectares correspond à un agrandissement excessif, dans la mesure où la surface totale qu'il est envisagé de mettre en valeur excède le seuil d'agrandissement excessif fixé par le SDREA;

Considérant que l'opération envisagée par le GAEC GATIMEL GILLES correspond à la priorité n° 6 : « autre agrandissement d'exploitation » du SDREA;

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le GAEC GATIMEL GILLES (Monsieur et Madame Janine et Gilles GATIMEL) dont le siège d'exploitation est situé au « 2, la Métairie Grande » commune de SAUVETERRE, est autorisé à exploiter :

- 22,32 hectares situés sur la commune de LACABAREDE concernant les parcelles n° A70, A71, AC9, AC94, AC152, AC121, AC164, AC196, AC193, AC195, AC175, AC51, AC81, AC79, AC80, AC78, AC77, AC75, AC74, AC73, AC72, AC69, AC154, AC70, AC71, AC68, AC67, AC66, AC65, AC85, AC63, AC64, AC60, AC61, AC62, AC59, AC58, AC57, AC86, AC53, AC54, AC55, AC52, AC87 et AC89 appartenant à Monsieur Jean-Pierre CUCHE.

- 9,26 hectares situés sur la commune de ROUAIROUX concernant les parcelles n° BE66, BE65, BE115, BE117, BE53, BE60 et BE63 appartenant à Monsieur Jean-Pierre CUCHE et les parcelles n° BE55, BE59, BE61 et BE62 appartenant à Monsieur Bernard VISTE.

Art. 2. – La présente autorisation sera périmée si le fonds n'a pas été mis en culture avant l'expiration de l'année culturale qui suit la date de sa notification ou, dans le cas prévu à l'article L. 330-4 du code rural et de la pêche maritime, avant l'expiration de l'année culturale qui suit celle de la fin du versement des aides. Si le bien est loué, l'année culturale à prendre en considération est celle qui suit le départ effectif du preneur en place, sauf si la situation personnelle du demandeur change au regard du contrôle des structures (article L. 331-4 du code rural et de la pêche maritime).

Art. 3. – La présente autorisation n'est valable qu'au titre du contrôle des structures des exploitations agricoles (livre III, titre III du code rural et de la pêche maritime). Elle ne préjuge en rien des suites données aux autres demandes effectuées par le bénéficiaire de la présente autorisation dans le cadre d'autres réglementations. Elle ne dispense en aucun cas ledit bénéficiaire d'entreprendre les démarches au titre d'autres réglementations.

Art. 4. – Le secrétaire général aux affaires régionales, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie et le directeur départemental des territoires du Tarn sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, aux propriétaires et au preneur en place, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie et affiché en mairie des communes intéressées.

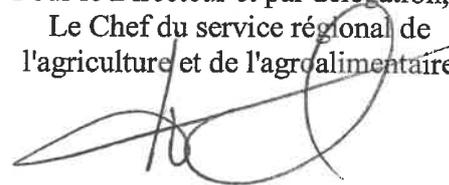
Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer :

- soit un recours gracieux devant le préfet ou un recours hiérarchique devant le ministre en charge de l'agriculture ;*
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de céans.*

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours), vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de céans.

Fait à Montpellier, le **15 MAI 2019**

Pour le Directeur et par délégation,
Le Chef du service régional de
l'agriculture et de l'agroalimentaire



Guillaume RANDRIAMAMPITA

Direction Départementale des Territoires

R76-2019-05-15-038

Arrêté portant autorisation partielle d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures délivré à l'EARL DE MILIAS (81240).

PREFET DE LA REGION OCCITANIE

Direction régionale de l'agriculture,
de l'alimentation et de la forêt

Service régional de l'agriculture
et de l'agroalimentaire

AGRI N°R76-2019-0086



**Arrêté portant autorisation partielle d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

Le préfet de la région Occitanie
préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime dans ses articles L312-1, L331-1 à L331-12, R312-1 à R312-3, R331-1 à R331-12 ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 du préfet de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées portant schéma directeur régional des exploitations agricoles pour les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2018 du préfet de la région Occitanie portant délégation de signature à M. Pascal AUGIER directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Occitanie ;

Vu l'arrêté du 07 mars 2019 n°R 76-2019-49/DRAAF du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie portant subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF ;

Vu la demande d'autorisation d'exploiter déposée par l'EARL DE MILIAS (Monsieur Jérôme TALLANT) au « Pomarede » commune de ROUAIROUX, enregistrée le 6 janvier 2019 sous le n° 81192956, auprès de la direction départementale des territoires du Tarn, relative à un bien foncier agricole d'une superficie de 33,45 hectares, terres situées sur les communes de LACABAREDE (26 ha) et de ROUAIROUX (7,45 ha), appartenant à Monsieur Jean-Pierre CUCHE;

Vu la demande d'autorisation d'exploiter concurrente partielle, concernant la mise en valeur de 26,63 ha situés sur les communes de LACABAREDE (19,18 ha) et de ROUAIROUX (7,45 ha), déposée par le GAEC GATIMEL GILLES (Monsieur et Madame Janine et Gilles GATIMEL) au « 2, la Métairie Grande » commune de SAUVETERRE, enregistrée le 30 novembre 2018 sous le n° 81182942;

Vu la décision du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie en date du 7 mars 2019 de prolongation du délai d'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter 26,63 hectares sur les communes de LACABAREDE (19,18 ha) et de ROUAIROUX (7,45 ha), déposée par le GAEC GATIMEL GILLES;

Considérant que l'opération envisagée par l'EARL DE MILIAS ayant pour associé exploitant unique Monsieur Jérôme TALLANT déclarant exploiter 174,94 hectares correspond à un agrandissement excessif, dans la mesure où la surface totale qu'il est envisagé de mettre en valeur excède le seuil d'agrandissement excessif fixé par le SDREA : schéma directeur régional des exploitations agricoles pour les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ;

Considérant que la candidature concurrente partielle du GAEC GATIMEL GILLES correspond à l'agrandissement d'une exploitation dont la surface totale qu'il est envisagé de mettre en valeur excède le seuil fixé par le SDREA;

Considérant que l'opération envisagée par le GAEC GATIMEL GILLES correspond à la priorité n° 6 : « autre agrandissement d'exploitation » du SDREA;

Arrête :

Art. 1^{er}. – l'EARL DE MILIAS (Monsieur Jérôme TALLANT) dont le siège d'exploitation est situé au « Pomarede » commune de ROUAIROUX, est autorisé à exploiter les parcelles n° A72, A113, A117, AC10, AC153, AC169, AC11, AC12 et AC84 d'une surface de 6,82 hectares sur la commune de LACABAREDE appartenant à Monsieur Jean-Pierre CUCHE.

L'autorisation n'est pas accordée pour les parcelles n° A70, A71, AC9, AC94, AC152, AC121, AC164, AC196 d'une surface de 19,18 hectares situées sur la commune de LACABAREDE et les parcelles n° BE66, BE65, BE115, BE117, BE53, BE60 d'une surface de 7,45 hectares sur la commune ROUAIROUX appartenant à Monsieur Jean-Pierre CUCHE, pour les raisons précisées dans les considérant du présent arrêté.

Art. 2. – La présente autorisation partielle sera périmée si les parcelles sur lesquelles porte l'autorisation n'ont pas été mises en culture avant l'expiration de l'année culturale qui suit la date de sa notification ou, dans le cas prévu à l'article L. 330-4 du code rural et de la pêche maritime, avant l'expiration de l'année culturale qui suit celle de la fin du versement des aides. Si les parcelles sont louées, l'année culturale à prendre en considération est celle qui suit le départ effectif du preneur en place, sauf si la situation personnelle du demandeur change au regard du contrôle des structures (article L. 331-4 du code rural et de la pêche maritime).

Art. 3. – S'il est constaté que les parcelles objet d'un refus d'exploiter, sont exploitées par le demandeur, ce dernier s'expose à des sanctions pécuniaires après mise en demeure par le préfet de région de régulariser sa situation. Le montant desdites sanctions pécuniaires est compris entre 304,90 € et 914,70 € par hectare (article L. 331-7 du code rural et de la pêche maritime).

Art. 4. – La présente autorisation partielle n'est valable qu'au titre du contrôle des structures des exploitations agricoles (livre III, titre III du code rural et de la pêche maritime). Elle ne préjuge en rien des suites données aux autres demandes effectuées par le bénéficiaire de la présente autorisation dans le cadre d'autres réglementations. Elle ne dispense en aucun cas ledit bénéficiaire d'entreprendre les démarches au titre d'autres réglementations.

Art. 5. – Le secrétaire général aux affaires régionales, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie et le directeur départemental des territoires du Tarn sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, au propriétaire et preneur en place, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie et affiché en mairie des communes intéressées.

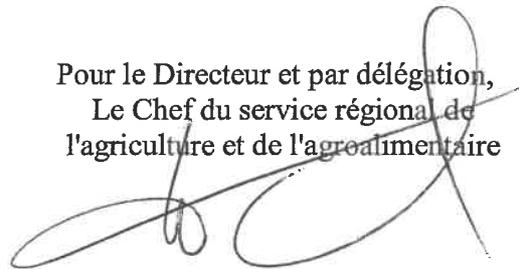
Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer :

- soit un recours gracieux devant le préfet ou un recours hiérarchique devant le ministre en charge de l'agriculture ;*
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de céans.*

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours), vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de céans.

Fait à Montpellier, le **15 MAI 2019**

Pour le Directeur et par délégation,
Le Chef du service régional de
l'agriculture et de l'agroalimentaire



Guillaume RANDRIAMAMPITA

Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-007

Arrêté pédagogie classique CREPS

*Arrêté portant nomination des membres du jury pédagogie classique pour le centre CREPS
Montpellier*



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Classique

Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
- VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- VU les propositions du Directeur du CREPS de Montpellier ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Classique**, dont les épreuves se dérouleront le 5 juin 2019, au centre de formation habilité CREPS, 2 avenue Charles Flahaut 34090 Montpellier, est composé comme suit :

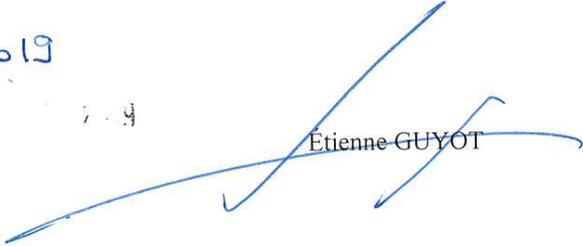
- Monsieur Philippe KERIGUY, président du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique
- Madame Véronique CLAPAREDE
Formatrice au centre habilité CREPS de Montpellier
- Madame Chantal DE FONTENAY
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse,
- Monsieur Jean-Christophe GUERRI
Artiste chorégraphique choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique dans l'option danse contemporaine
- Madame Emmanuelle POUGNARD
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie..

Toulouse, le 22 mai 2019

22 2019

Étienne GUYOT



Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-005

Arrêté jury pédagogie contemporain James CARLES

*Arrêté portant nomination des membres du jury pour la pédagogie contemporain au centre James
Carlès*

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Contemporain

**Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
VU les propositions du Directeur du Centre James Carlès de Toulouse ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Jazz**, dont les épreuves se dérouleront le 20 juin 2019, au centre de formation habilité James Carlès, 51 bis rue des Amidonniers 31000 Toulouse, est composé comme suit :

- Madame Émilie KRIEGER, présidente du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique

- Madame Karine GOUT
Responsable équipe pédagogique au Centre James Carlès de Toulouse

- Madame Christelle ANDALI
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse, option danse jazz

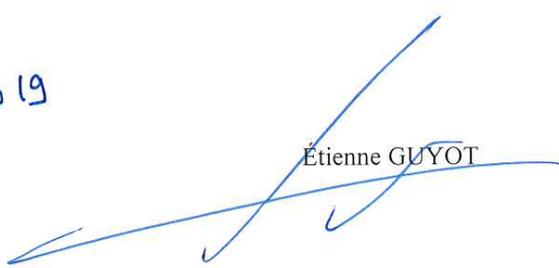
- Monsieur Alain GRUTTADAURIA
Artiste chorégraphique choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par le Direction générale de la création artistique

- Madame Marine COMBRADE
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Toulouse, le 22 mai 2019

Étienne GUYOT



Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-012

Arrêté pédagogie classique ISDAT

Arrêté portant nomination des membres du jury pédagogie classique pour le centre l'IsdaT



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Classique

Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
- VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- VU les propositions de la Directrice d'ISDAT de Toulouse ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Classique**, dont les épreuves se dérouleront les 19 et 20 juin 2019, au centre de formation habilité ISDAT, 37 rue de Metz 31000 Toulouse, est composé comme suit :

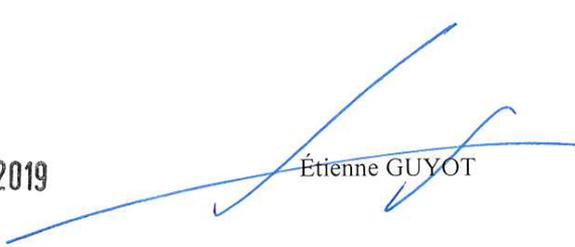
- Madame Agnès BRETEL présidente du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique
- Madame Christine SUZANNA
Formatrice équipe pédagogique classique au Centre ISDAT de Toulouse
- Madame Edwige AUDON
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse, option danse classique
- Madame Fabienne PARÉ
Artiste chorégraphique choisie sur la liste des personnalités qualifiées établie par le Direction générale de la création artistique dans l'option danse contemporaine
- Madame Dominique PRAUD
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisie sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Toulouse, le

22 MAI 2019

Étienne GUYOT



Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-008

Arrêté pédagogie contemporain CREPS

*Arrêté portant nomination des membres du jury pédagogie contemporain pour le centre CREPS de
Montpellier*



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Contemporain

Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
- VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- VU les propositions du Directeur du CREPS de Montpellier ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Contemporain**, dont les épreuves se dérouleront le 3 juin 2019, au centre de formation habilité CREPS, 2 avenue Charles Flahaut 34090 Montpellier, est composé comme suit :

- Madame Nicole CLAIRE PERREAU, présidente du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique

- Madame Dominique NOËL
Formatrice au centre habilité CREPS de Montpellier

- Madame Isabelle ARNAUD
Personnalité qualifiée pour l'unité d'enseignement, option danse contemporaine

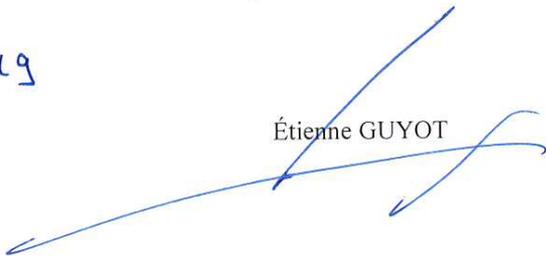
- Madame Sylvie GIRON
Artiste chorégraphique choisie sur la liste des personnalités qualifiées établie par le Direction générale de la création artistique dans l'option danse contemporaine

- Madame Marie-Christine PLION
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Toulouse, le 22 mai 2019

Étienne GUYOT



Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-010

Arrêté pédagogie contemporain EPSEDANSE

*Arrêté portant nomination des membres du jury pédagogie contemporain pour le centre
EPSEDANSE de Montpellier*

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Contemporain

**Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
- VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- VU les propositions de la Directrice d'EPSEDANSE de Montpellier ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Contemporain**, dont les épreuves se dérouleront le 3 juin 2018, au centre de formation habilité EPSEDANSE, 54 rue du Faubourg Figuerolles 34070 Montpellier, est composé comme suit :

- Madame Christine GRAZ, président du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique

- Madame Patricia DE ANNA
Responsable équipe pédagogique au Centre EPSEDANSE de Montpellier

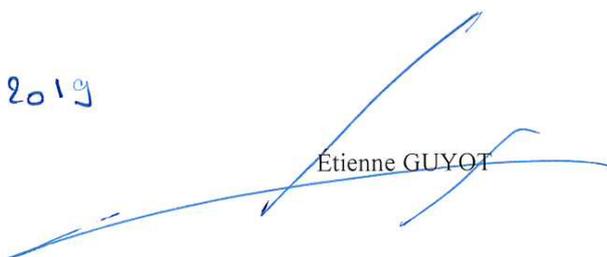
- Madame Maïté FOSSEN
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse, option danse contemporaine

- Madame Geneviève SORIN
Artiste chorégraphique choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par le Direction générale de la création artistique dans l'option danse contemporaine

- Madame Marine COMBRADE
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Toulouse, le 22 mai 2019



Étienne GUYOT

Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-013

Arrêté pédagogie contemporain ISDAT

Arrêté portant nomination des membres du jury pédagogie contemporain pour le centre l'IsdaT



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Contemporain

Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
- VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- VU les propositions de la Directrice d'ISDAT de Toulouse ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Contemporain**, dont les épreuves se dérouleront du 11 au 14 juin 2019, au centre de formation habilité ISDAT, 37 rue de Metz 31000 Toulouse, est composé comme suit :

- Monsieur Bertrand PAPILLON, président du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique

- Madame Nadine HERNU
Directrice des études de l'unité Danse au Centre ISDAT de Toulouse

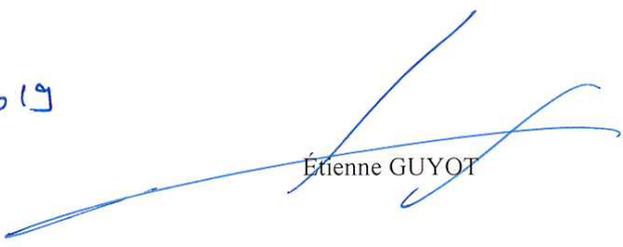
- Madame Marie-Claude DEUDON
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse, option danse contemporaine

- Monsieur Jean-Christophe PARÉ
Artiste chorégraphique choisie sur la liste des personnalités qualifiées établie par le Direction générale de la création artistique dans l'option danse contemporaine

- Madame Teresa SALERMO
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisie sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Toulouse, le 22 mai 2019



Étienne GUYOT

Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-009

Arrêté pédagogie jazz CREPS

*Arrêté portant nomination des membres du jury pédagogie jazz pour le centre CREPS de
Montpellier*



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Jazz

Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
- VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- VU les propositions du Directeur du CREPS de Montpellier;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Jazz**, dont les épreuves se dérouleront les 6 et 7 juin 2019, au centre de formation habilité CREPS, 2 avenue Charles Flahaut 34090 Montpellier, est composé comme suit :

- Monsieur Bernard KESCH, président du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique

- Monsieur Thierry BOYER
Formateur équipe pédagogique au Centre CREPS de Montpellier

- Madame Nicole GUITTON-KIRSCHHOFFER
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse, option danse jazz

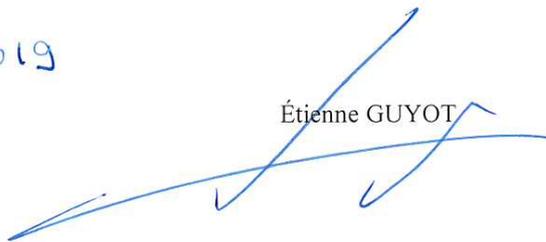
- Madame Maïté FOSSEN
Artiste chorégraphique choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par le Direction générale de la création artistique dans l'option danse jazz

- Madame Dominique PRAUD
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisie sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Toulouse, le 22 mai 2019

Étienne GUYOT



Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-011

Arrêté pédagogie jazz EPSEDANSE

*Arrêté portant nomination des membres du jury pédagogie jazz pour le centre EPSEDANSE de
Montpellier*



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Jazz

Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
- VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- VU les propositions de la Directrice d'EPSEDANSE de Montpellier ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Jazz**, dont les épreuves se dérouleront les 6 et 7 juin 2019, au centre de formation habilité EPSEDANSE, 54 rue du Faubourg Figuerolles 34070 Montpellier, est composé comme suit :

- Madame Janis GODFREY, présidente du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique

- Madame Anne-Laure GIROUD
Responsable équipe pédagogique au Centre EPSEDANSE de Montpellier

- Monsieur Pascal COUILLAUD
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse, option danse jazz

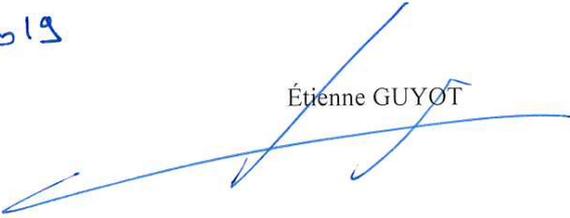
- Monsieur Jean-Claude RAMSEYER
Artiste chorégraphique choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par le Direction générale de la création artistique dans l'option danse jazz

- Monsieur Mohamed AHAMADA
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Toulouse, le 22 mai 2019

Étienne GUYOT



Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-014

Arrêté pédagogie jazz ISDAT

Arrêté portant nomination des membres du jury pédagogie jazz pour le centre l'IsdaT



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Jazz

Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
- VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- VU les propositions de la Directrice d'ISDAT de Toulouse ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Jazz**, dont les épreuves se dérouleront du 3 au 5 juin 2019, au centre de formation habilité ISDAT, 37 rue de Metz 31000 Toulouse, est composé comme suit :

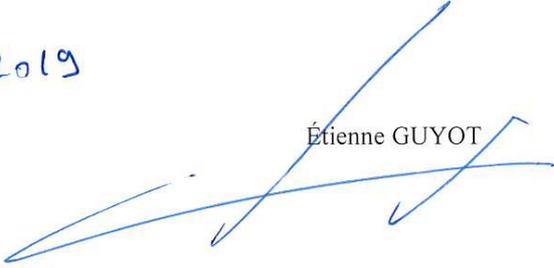
- Madame Agnès BRETEL, président du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique
- Madame Melissa DELFAU
Formatrice équipe pédagogique Jazz au Centre ISDAT de Toulouse
- Madame Sylvie DUCHESNE
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse, option danse jazz
- Monsieur Pascal COUILLAUD
Artiste chorégraphique choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par le Direction générale de la création artistique dans l'option danse jazz
- Monsieur Bernard KESCH
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisie sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

1 place Saint-Etienne – 31038 Toulouse cedex 9 – Tél : 05 34 45 35 45
<http://occitanie.gouv.fr>

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Toulouse, le 22 mai 2019

Étienne GUYOT



Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

R76-2019-05-22-006

Arrêté pédagogie jazz James CARLES

Arrêté portant nomination des membres du jury pour la pédagogie jazz au centre James Carlès

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté portant nomination des membres du jury du diplôme d'État de professeur de danse pour les épreuves de l'unité de valeur Pédagogie Jazz

Le Préfet de la Région Occitanie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 362-1 à L. 362-5 et R. 462-1 à R. 462-5 ;
- VU l'avis de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant en date du 21 avril 2015 ;
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;
- VU les propositions du Directeur du Centre James Carlès de Toulouse ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie ;

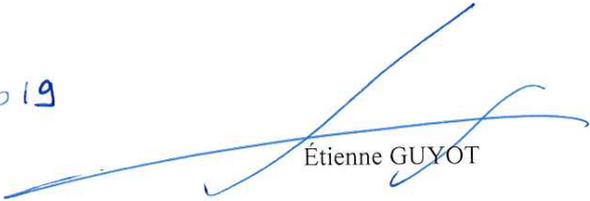
A R R E T E

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité de valeur **Pédagogie Contemporain**, dont les épreuves se dérouleront le 21 juin 2019, au centre de formation habilité James Carlès, 51 bis rue des Amidonniers 31000 Toulouse, est composé comme suit :

- Madame Émilie KRIEGER, président du jury
Représentant la Directrice générale de la création artistique
- Madame Karine GOUT
Responsable équipe pédagogique au Centre James Carlès de Toulouse
- Madame Florence LEBAILLY
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse, option danse jazz
- Monsieur Martin KRAVITZ
Artiste chorégraphique choisie sur la liste des personnalités qualifiées établie par le Direction générale de la création artistique dans l'option danse jazz
- Madame Marine COMBRADE
Spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, choisi sur la liste des personnalités qualifiées établie par la Direction générale de la création artistique

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles d' Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

Toulouse, le 22 mai 2019



Étienne GUYOT

DRAAF Occitanie

R76-2019-06-03-001

Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du
contrôle des structures au GAEC d'Anglars (MM. GENTOU
Aurélien, Jean-François et Didier) enregistré sous le n°46190036,
d'une superficie de 7,28 hectares

*Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures au
GAEC d'Anglars (MM. GENTOU Aurélien, Jean-François et Didier)*

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'agriculture,
de l'alimentation et de la forêt

Service régional de l'agriculture
et de l'agroalimentaire

AGRI N°R76-2019-0126

**Arrêté portant autorisation d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

Le préfet de la région Occitanie
préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime dans ses articles L312-1, L331-1 à L331-12, R312-1 à R312-3, R331-1 à R331-12 ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 du préfet de la région Occitanie portant schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) pour les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2018 du préfet de la région Occitanie portant délégation de signature à M. Pascal AUGIER directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Occitanie ;

Vu l'arrêté du 07 mars 2019 n°R 76-2019-49/DRAAF du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie portant subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF ;

Vu la demande d'autorisation d'exploiter déposée par M. CAUCHETIEZ Christophe, domicilié à Chemin de la Vaysse, Hameau de Gaillac, 46160 CAJARC, auprès de la direction départementale des territoires du Lot, enregistrée le 8 février 2019 sous le n°46190015, relative au bien foncier de 9,83 ha répartis comme suivant :

Surface (ha)	Propriétaire	Exploitant antérieur
0,33	DOUCET Didier	SCEA du Rouquet
2,02	SARL Oxygène	SCEA du Rouquet
0,20	GARY Annette	Mme RESTA Claudine
0,30	Mme AMOUROUX et MM. LAFON	Mme RESTA Claudine
6,98	ESCARRIE Jean-Louis	Mme RESTA Claudine

Vu la demande concurrente pour 7,28 ha, répartis comme suivant :

Surface (ha)	Propriétaire	Exploitant antérieur
0,30	Mme AMOUROUX et MM. LAFON	Mme RESTA Claudine
6,98	ESCARRIE Jean-Louis	Mme RESTA Claudine

déposée par le GAEC d'Anglars (MM. GENTOU Aurélien, Jean-François et Didier), demeurant à Anglars, 46160 CADRIEU, le 19 avril 2019 sous le numéro 46190036 ;

Considérant l'installation de M. CAUCHETIEZ Christophe, ne détenant pas la capacité agricole au sens de l'article R.331-2 du code rural et de la pêche maritime ;

Considérant que l'opération envisagée par M. CAUCHETIEZ Christophe correspond à **la priorité n° 6 du SDREA (autre installation)** pour l'ensemble des surfaces demandées, soit 9,83 ha ;

Considérant que la demande d'autorisation d'exploiter déposée par le GAEC d'Anglars porte la surface agricole pondérée de son exploitation après opération à 16 ha par associé exploitant ;

Considérant que l'opération envisagée par le GAEC d'Anglars correspond à **la priorité n° 5 du SDREA (consolidation d'exploitation)** pour l'ensemble des surfaces demandées, soit 7,28 ha ;

Considérant que la demande susvisée entre dans le champ d'application du contrôle des structures et qu'elle est conforme aux dispositions du SDREA ;

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le GAEC d'Anglars (MM. GENTOU Aurélien, Jean-François et Didier) dont le siège d'exploitation est situé à 46160 CADRIEU **est autorisé à exploiter 7,28 hectares** sis sur CAJARC (détails des parcelles en annexe 1).

Art. 2. – La présente autorisation sera périmée si les parcelles sur lesquelles porte l'autorisation n'ont pas été mises en culture avant l'expiration de l'année culturale qui suit la date de sa notification ou dans le cas prévu à l'article L. 330-4 du code rural et de la pêche maritime, avant l'expiration de l'année culturale qui suit celle de la fin du versement des aides. Si les parcelles sont louées, l'année culturale à prendre en considération est celle qui suit le départ effectif du preneur en place, sauf si la situation personnelle du demandeur change au regard du contrôle des structures (article L. 331-4 du code rural et de la pêche maritime).

Art. 3. – La présente autorisation n'est valable qu'au titre du contrôle des structures des exploitations agricoles (livre III, titre III du code rural et de la pêche maritime). Elle ne préjuge en rien des suites données aux autres demandes effectuées par le bénéficiaire de la présente autorisation dans le cadre d'autres réglementations. Elle ne dispense en aucun cas ledit bénéficiaire d'entreprendre les démarches au titre d'autres réglementations.

Art. 4. – Le secrétaire général aux affaires régionales, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie et le directeur départemental des territoires du Lot sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, au propriétaire et au preneur en place, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie et affiché en mairie des communes intéressées.

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer :

- *soit un recours gracieux devant le préfet ou un recours hiérarchique devant le ministre en charge de l'agriculture ;*
- *soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de céans.*

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours), vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de céans.

Fait à Montpellier, le 3 juin 2019

Pour le Directeur et par délégation
Le Chef du service régional de
l'agriculture et de l'agroalimentaire

signé

Guillaume RANDRIAMAMPITA

Annexe 1

SECTION	N°PLAN	Propriétaire	Surface (ha)	M. CAUCHETIEZ Christophe	GAEC d'Anglars
ZA	198	SARL Oxygène	0,17	X	
ZA	203	SARL Oxygène	1,14	X	
ZA	204	SARL Oxygène	0,71	X	
ZA	71	Mme GARY Annette	0,20	X	
ZA	73	M. DOUCET Didier	0,33	X	
ZA	28	Mme AMOUROUX et MM. LAFON	0,30		X
ZA	17	M. ESCARRIE Jean-Louis	0,64		X
ZA	18	M. ESCARRIE Jean-Louis	1,11		X
ZA	27	M. ESCARRIE Jean-Louis	0,15		X
ZA	29	M. ESCARRIE Jean-Louis	1,20		X
ZA	72	M. ESCARRIE Jean-Louis	0,63		X
ZA	190	M. ESCARRIE Jean-Louis	3,25		X
TOTAL			9,83	2,56	7,28

DRAAF Occitanie

R76-2019-06-03-002

Arrêté portant autorisation partielle d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures à CAUCHETIEZ Christophe enregistré sous le n°46190015, d'une superficie de 2,56 hectares

Arrêté portant autorisation partielle d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures à CAUCHETIEZ Christophe

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'agriculture,
de l'alimentation et de la forêt

Service régional de l'agriculture
et de l'agroalimentaire

AGRI N°R76-2019-0127

**Arrêté portant autorisation partielle d'exploiter un bien agricole
au titre du contrôle des structures**

Le préfet de la région Occitanie
préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime dans ses articles L312-1, L331-1 à L331-12, R312-1 à R312-3, R331-1 à R331-12 ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 du préfet de la région Occitanie portant schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) pour les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2018 du préfet de la région Occitanie portant délégation de signature à M. Pascal AUGIER directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Occitanie ;

Vu l'arrêté du 07 mars 2019 n°R 76-2019-49/DRAAF du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie portant subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF ;

Vu la demande d'autorisation d'exploiter déposée par M. CAUCHETIEZ Christophe, domicilié à Chemin de la Vaysse, Hameau de Gaillac, 46160 CAJARC, auprès de la direction départementale des territoires du Lot, enregistrée le 8 février 2019 sous le n°46190015, relative au bien foncier de 9,83 ha répartis comme suivant :

Surface (ha)	Propriétaire	Exploitant antérieur
0,33	DOUCET Didier	SCEA du Rouquet
2,02	SARL Oxygène	SCEA du Rouquet
0,20	GARY Annette	Mme RESTA Claudine
0,30	Mme AMOUROUX et MM. LAFON	Mme RESTA Claudine
6,98	ESCARRIE Jean-Louis	Mme RESTA Claudine

Vu la demande concurrente pour 7,28 ha, répartis comme suivant :

Surface (ha)	Propriétaire	Exploitant antérieur
0,30	Mme AMOUROUX et MM. LAFON	Mme RESTA Claudine
6,98	ESCARRIE Jean-Louis	Mme RESTA Claudine

déposée par le GAEC d'Anglars (MM. GENTOU Aurélien, Jean-François et Didier), demeurant à Anglars, 46160 CADRIEU, le 19 avril 2019 sous le numéro 46190036 ;

Considérant l'installation de M. CAUCHETIEZ Christophe, ne détenant pas la capacité agricole au sens de l'article R.331-2 du code rural et de la pêche maritime ;

Considérant que l'opération envisagée par M.CAUCHETIEZ Christophe correspond à **la priorité n° 6 du SDREA (autre installation)** pour l'ensemble des surfaces demandées, soit 9,83 ha ;

Considérant que la demande d'autorisation d'exploiter déposée par le GAEC d'Anglars porte la surface agricole pondérée de son exploitation après opération à 16 ha par associé exploitant ;

Considérant que l'opération envisagée par le GAEC d'Anglars correspond à **la priorité n° 5 du SDREA (consolidation d'exploitation)** pour l'ensemble des surfaces demandées, soit 7,28 ha ;

Considérant que la demande susvisée entre dans le champ d'application du contrôle des structures et qu'elle est conforme aux dispositions du SDREA ;

Arrête :

Art. 1^{er}. – M. CAUCHETIEZ Christophe domicilié à 46160 CAJARC **est autorisé à exploiter le bien foncier d'une superficie 2,56 hectares** sis sur Cajarc (détails des parcelles en annexe 1).

Art. 2. – M. CAUCHETIEZ Christophe domicilié à 46160 CAJARC **n'est pas autorisé à exploiter 7,28 hectares** sis sur Cajarc (détails des parcelles en annexe 1).

Art. 3. – La présente autorisation sera périmée si les parcelles sur lesquelles porte l'autorisation n'ont pas été mises en culture avant l'expiration de l'année culturale qui suit la date de sa notification ou, dans le cas prévu à l'article L. 330-4 du code rural et de la pêche maritime, avant l'expiration de l'année culturale qui suit celle de la fin du versement des aides. Si les parcelles sont louées, l'année culturale à prendre en considération est celle qui suit le départ effectif du preneur en place, sauf si la situation personnelle du demandeur change au regard du contrôle des structures (article L. 331-4 du code rural et de la pêche maritime).

Art. 4. – La présente autorisation n'est valable qu'au titre du contrôle des structures des exploitations agricoles (livre III, titre III du code rural et de la pêche maritime). Elle ne préjuge en rien des suites données aux autres demandes effectuées par le bénéficiaire de la présente autorisation dans le cadre d'autres réglementations. Elle ne dispense en aucun cas ledit bénéficiaire d'entreprendre les démarches au titre d'autres réglementations.

Art. 5. – S’il est constaté que le bien foncier agricole objet de la demande est exploité malgré le présent refus d’exploiter, le contrevenant s’expose à des sanctions pécuniaires après mise en demeure par le préfet de région de régulariser sa situation. Le montant desdites sanctions pécuniaires est compris entre 304,90 € et 914,70 € par hectare (article L. 331-7 du code rural et de la pêche maritime).

Art. 6. – Le secrétaire général aux affaires régionales, le directeur régional de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt Occitanie et le directeur départemental des territoires du Lot sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, au propriétaire et au preneur en place, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie et affiché en mairie de la commune intéressée.

Vous disposez d’un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour déposer :

- *soit un recours gracieux devant le préfet ou un recours hiérarchique devant le ministre en charge de l’agriculture ;*
- *soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de céans.*

Dans le cas d’un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours), vous disposez d’un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de céans.

Fait à Montpellier, le 3 juin 2019

Pour le Directeur et par délégation
Le Chef du service régional de
l’agriculture et de l’agroalimentaire

signé

Guillaume RANDRIAMAMPITA

Annexe 1

SECTION	N°PLAN	Propriétaire	Surface (ha)	M. CAUCHETIEZ Christophe	GAEC d'Anglars
ZA	198	SARL Oxygène	0,17	X	
ZA	203	SARL Oxygène	1,14	X	
ZA	204	SARL Oxygène	0,71	X	
ZA	71	Mme GARY Annette	0,20	X	
ZA	73	M. DOUCET Didier	0,33	X	
ZA	28	Mme AMOUROUX et MM. LAFON	0,30		X
ZA	17	M. ESCARRIE Jean-Louis	0,64		X
ZA	18	M. ESCARRIE Jean-Louis	1,11		X
ZA	27	M. ESCARRIE Jean-Louis	0,15		X
ZA	29	M. ESCARRIE Jean-Louis	1,20		X
ZA	72	M. ESCARRIE Jean-Louis	0,63		X
ZA	190	M. ESCARRIE Jean-Louis	3,25		X
TOTAL			9,83	2,56	7,28

Rectorat de l'académie de Toulouse

R76-2019-05-06-010

Arrêté fixant le pourcentage minimal de bacheliers boursiers retenus dans les filières de premier cycle de l'enseignement supérieur pour les universités et instituts universitaires de technologie de l'académie de Toulouse

Toulouse, le 6 mai 2019

La Rectrice de l'Académie de Toulouse
Chancelière des universités

Vu l'article L612-3 du Code de l'Éducation modifié par la
loi n°2018-166 du 8 mars 2018 – art. 1(V)

ARRÊTÉ

SAIO

Service
Académique d'Information
et d'Orientaion

Affaire suivie par :
Nicolas MADIOT
CSAIO

Référence :
NM – Parcoursup – TBU2019

Téléphone
05 36 25 81 74

Adresse mail du service
saio-sp@ac-toulouse.fr

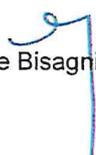
Adresse postale :
CS 87 703
31077 Toulouse
Cedex 4

Adresse physique :
75, rue Saint Roch
31400 Toulouse

Article 1^{er} - Il est institué pour la campagne Parcoursup 2019 que lorsque le nombre de candidatures excède les capacités d'accueil d'une formation, l'autorité académique fixe un pourcentage minimal de bacheliers retenus bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée dans les filières de premier cycle de l'enseignement supérieur pour les universités et les Instituts Universitaires de Technologie de l'académie de Toulouse.

Article 2 – L'objectif académique moyen est de 17% et précisé pour chaque mention de licence dans le tableau présenté en annexe.

Article 3 – Le secrétaire général de l'académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Occitanie.



Anne Bisagni-Faure

PJ

Annexe – tableau du taux minimal des candidats boursiers certifiés par filière et par université

**ARRÊTE RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIERES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES ET IUT
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation actuel	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/place)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursier
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	13800	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplômant en Droit et en Gestion	30	1225	41	15
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	15286	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-italien (Milan)	5	59	12	25
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	17002	Année préparatoire	Année de Réussite à Toulouse en Economie - Option économie gestion ou économie droit		60	190	3	17
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	17193	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-anglais (Bangor)	30	373	12	14
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	17908	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours Droit	1680	6932	4	18
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	19396	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-russe (Moscou)	10	27	3	20
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	21225	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-allemand (Sarre)	10	55	6	13
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	23971	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours Droit en Formation A Distance (FOAD)	10	123	12	11
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	4135	Licence - Droit-économie-gestion	Administration économique et sociale	parcours général	800	3253	4	19
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4136	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-anglais (Jersey)	25	225	9	15
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4137	Licence - Droit-économie-gestion	Economie	parcours double diplômant en Economie et en Droit	90	1347	15	13
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	4138	Licence - Droit-économie-gestion	Economie	parcours Economie et Gestion	644	4071	7	15
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4139	Licence - Droit-économie-gestion	Economie	parcours double diplômant en Economie et en Mathématiques et Informatique Appliquées aux SHS (MIASHS)	90	979	11	11
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	4140	Licence - Droit-économie-gestion	Gestion	parcours Gestion	150	2840	19	15
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4141	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours bilingue Droit et monde hispanique	27	322	12	14
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4142	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours bilingue Droit français et droit anglo-saxon	25	876	35	14
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4143	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-anglais (Essex)	25	406	16	12
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4146	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-allemand (Manheim - Passau)	20	66	3	13
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4147	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-espagnol (Barcelone - Valence)	25	386	15	14
0620844X	Antenne de Montauban	Montauban	Public	Non sélective	10326	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours Droit	150	945	6	23

ARRÊTE RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIERES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES ET IUT
ACADEMIE DE TOULOUSE

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/place)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursiers
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	14842	DUT - Service	Carrières juridiques		56	1626	58	22
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	2495	DUT - Production	Informatique		72	1011	14	17
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	2496	DUT - Production	Qualité, logistique industrielle et organisation		26	204	8	12
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	2497	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations		80	1106	14	18
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	2498	DUT - Service	Information communication Option communication des organisations		27	892	33	14

**ARRÊTE RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIÈRES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES UNIVERSITÉS ET IUT
ACADÉMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/place)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursier
0090660U	Université Toulouse 2 - Antenne de Foix	Foix	Public	Non sélective	18423	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences sociales	Sociétés, cultures, territoires	60	137	2	18
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	12213	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées	Traduction-Médiation en Langue des Signes Française	17	41	2	11
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	12216	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire	Histoire bilingue Français-Anglais	28	357	13	19
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	12217	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire	Histoire bilingue Français-Espagnol	28	189	7	16
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	15848	Licence - Arts-lettres-langues	Arts du spectacle	Communication et arts du spectacle : Danse-Cirque	25	171	7	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	15911	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences sociales	Gestion appliquée aux SHS	150	323	2	19
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	17712	Licence - Sciences humaines et sociales	Information et communication	Documentation	120	570	5	17
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	17854	Licence - Arts-lettres-langues	Arts	Cinéma et audiovisuel	120	1880	16	17
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	17856	Licence - Arts-lettres-langues	Information et communication	Communication et arts du spectacle : Communication	25	273	11	15
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	17857	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres	Lettres et Arts	300	482	2	21
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	20685	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Espagnol Jeunes Talents	40	152	4	25
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	20687	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Allemand - Philosophie	60	22	0	Pas en tension
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	23925	Licence - Arts-lettres-langues	Musicologie	Musique et arts	39	103	7	14
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4148	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture germaniques	70	52	1	Pas en tension
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4149	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Etudes anglophones	530	1654	3	23
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4150	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture arabes	250	140	1	Pas en tension
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4151	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Catalan	30	25	1	Pas en tension
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4152	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Espagnol	500	806	2	28
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4153	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture italiennes	150	130	1	Pas en tension
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4154	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture japonaises	763	845	1	21
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4155	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées	Affaires Economiques Internationales, Commerce International, Communication Internationale	700	2880	4	22
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4156	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres	Lettres classiques	70	223	3	22
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4157	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres	Lettres modernes	500	729	1	20

**ARRÊTE RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIÈRES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES UNIVERSITÉS ET IUT
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/place)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursier
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4158	Licence - Arts-lettres-langues	Musicologie	Musique et musicologie	40	122	3	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4159	Licence - Arts-lettres-langues	Musicologie	Jazz et culture musicale	40	120	3	12
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4160	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Occitan	70	40	1	Pas en tension
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4161	Licence - Sciences humaines et sociales	Philosophie		300	730	2	19
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4163	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture lusophones	100	103	1	32
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4164	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture russes	150	120	1	Pas en tension
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4165	Licence - Arts-lettres-langues	Arts	Design, Prospective et Société	75	341	5	15
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4166	Licence - Arts-lettres-langues	Arts plastiques		84	437	5	17
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4167	Licence - Sciences humaines et sociales	Géographie et aménagement	Géographie, Aménagement et Environnement	250	722	3	17
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4168	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et Archéologie	450	1172	3	18
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4169	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire		520	1963	4	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4170	Licence - Sciences technologies - santé	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées et sciences humaines et sociales	150	638	4	16
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4171	Licence - Sciences humaines et sociales	Psychologie		1320	7133	6	19
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4172	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences sociales	Economie et sociologie	250	774	3	19
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4173	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences du langage		300	706	2	14
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4174	Licence - Sciences humaines et sociales	Sociologie		450	1713	4	21
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4175	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie	Anthropologie, Ethnologie	250	1121	4	17
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4176	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture chinoises	150	183	1	30
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4177	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences de l'éducation		340	2598	8	18
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4178	Licence - Arts-lettres-langues	Arts du spectacle	Communication et arts du spectacle : études théâtrales et visuelles	25	234	9	20
0820884R	Université Toulouse 2 - Antenne Montauban	Montauban	Public	Sélective	15840	Licence - Arts-lettres-langues	Arts	Sciences et Techniques (ADST)	60	561	17	16

**ARRÊTE RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIERES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES ET IUT
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation actuel	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/place)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursier
0311713U	I.U.T de Bagnac	Bagnac	Public	Sélective	4194	DUT - Production	Génie industriel et maintenance		58	820	14	17
0311713U	I.U.T de Bagnac	Bagnac	Public	Sélective	4197	DUT - Production	Informatique		100	2199	22	18
0311713U	I.U.T de Bagnac	Bagnac	Public	Sélective	4198	DUT - Production	Réseaux et télécommunications		78	888	11	18
0311713U	I.U.T de Bagnac	Bagnac	Public	Sélective	4199	DUT - Service	Carrières sociales Option services à la personne		40	916	23	27
0460697H	I.U.T de Figeac	Figeac	Public	Sélective	17567	DUT - Service	Carrières sociales Option éducation spécialisée		28	1278	46	18
0460697H	I.U.T de Figeac	Figeac	Public	Sélective	5756	DUT - Production	Génie mécanique et productique		45	817	18	13
0460697H	I.U.T de Figeac	Figeac	Public	Sélective	5757	DUT - Service	Techniques de commercialisation		80	881	11	13
0460697H	I.U.T de Figeac	Figeac	Public	Sélective	5758	DUT - Service	Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle		28	594	21	18

**ARRÊTE RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIÈRES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES UNIVERSITÉS ET IUT
ACADÉMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/pièce)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursier
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	16744	Formation en ingénierie	Informatique - Cours Master en Ingénierie Informatique		36	267	7	15
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	16746	Formation en ingénierie	Electronique, énergie électrique, automatique - Cours Master en Ingénierie (CMI) : Electronique Energie électrique Automatique		36	196	5	16
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	16749	Formation en ingénierie	Chimie - Cours Master en Ingénierie Chimie		73	194	3	11
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	17960	Licence - Sciences - technologies - santé	Génie civil		88	1018	12	14
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	17961	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales		50	694	14	15
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	17967	Licence - Sciences - technologies - santé	Physique	Physique - L1 Antenne Tarbes	40	306	8	11
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	18088	Licence - Sciences - technologies - santé	Chimie	Parcours Spécial (Mathématiques, Physique, Chimie)	36	644	18	14
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	18091	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques	Parcours Spécial (Mathématiques, Physique, Chimie)	50	864	17	11
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	18092	Licence - Sciences - technologies - santé	Physique	Parcours Spécial (Mathématiques, Physique, Chimie)	50	1028	21	13
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	18268	CUPGE - Sciences, technologie, santé	Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles - Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles (CUPGE)		126	1903	15	11
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	19315	Formation en ingénierie	Physique - Cours Master en Ingénierie Physique		36	253	7	11
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	4179	DEUST	Métiers de la forme		28	975	35	16
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4181	Licence - Sciences - technologies - santé	PACÉS - Médecine, Pharmacie, Odontologie (dentiste), Matéulique (sage-femmes)	Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)	2100	7078	3	16
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4182	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	500	4825	11	14
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4183	Licence - Sciences - technologies - santé	Chimie		135	1314	10	14
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4184	Licence - Sciences - technologies - santé	Electronique, énergie électrique, automatique		130	725	6	14
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4185	Licence - Sciences - technologies - santé	Physique	Physique - L1 Antenne Toulouse	141	1131	8	12
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4187	Licence - Sciences - technologies - santé	Mécanique		130	1161	9	12

**ARRÊTE RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIÈRES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES UNIVERSITÉS ET IUT
ACADÉMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/place)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursier
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4188	Licence - Sciences - technologies - santé	Informatique		294	1784	7	16
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4189	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques		160	1730	11	14
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4190	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la terre		100	985	10	12
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4191	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie		743	5128	7	12

**ARRÊTÉ RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIÈRES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES UNIVERSITÉS ET IUT
ACADÉMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/place)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursier
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	18833	DUT - Service	Information communication Option métiers du livre et du patrimoine		13	275	21	14
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	22025	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations - horaires aménagés		26	292	11	17
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4094	DUT - Production	Génie chimique génie des procédés		102	1094	11	12
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4095	DUT - Production	Génie civil - Construction durable		176	2946	17	14
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4096	DUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle		160	1604	10	16
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4097	DUT - Production	Génie mécanique et productique		253	3543	14	12
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4098	DUT - Production	Informatique		146	3195	22	16
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4099	DUT - Production	Mesures physiques		116	1771	15	11
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4100	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations		322	4893	15	18
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4101	DUT - Service	Techniques de commercialisation		164	6043	37	16
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4102	DUT - Service	Information communication Option information numérique dans les organisations		40	856	21	15
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4103	DUT - Service	Information communication Option communication des organisations		53	2568	48	15
0320691C	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	Auch	Public	Sélective	4263	DUT - Production	Hygiène Sécurité Environnement		54	876	17	13
0320691C	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	Auch	Public	Sélective	4264	DUT - Production	Génie biologique Option agronomie		53	1262	24	10
0320691C	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	Auch	Public	Sélective	4265	DUT - Production	Génie biologique Option industries agroalimentaires et biologiques		26	793	31	10
0320691C	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	Auch	Public	Sélective	4266	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations		82	949	18	15
0811199N	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	Castres	Public	Sélective	10293	DUT - Production	Chimie		80	1153	14	14
0811199N	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	Castres	Public	Sélective	10294	DUT - Production	Packaging, emballage et conditionnement		28	241	9	14
0811199N	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	Castres	Public	Sélective	10295	DUT - Production	Métiers du multimédia et de l'internet		54	999	19	13
0811199N	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	Castres	Public	Sélective	10296	DUT - Service	Techniques de commercialisation		82	1506	28	14
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	16046	DUT - Production	Génie civil - Construction durable		48	1379	29	14
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7832	DUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle		70	703	10	17
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7833	DUT - Production	Génie mécanique et productique		87	1427	16	11
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7834	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations		135	1636	12	17
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7835	DUT - Production	Métiers du multimédia et de l'internet		56	1014	18	12
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7836	DUT - Service	Techniques de commercialisation		135	2221	16	14

**ARRÊTE RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIÈRES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES UNIVERSITÉS ET IUT
ACADÉMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/place)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursier
0121471J	Institut national universitaire Champollion Campus de Rodez	Rodez	Public	Non sélective	2516	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées	Affaires et Commerce International	60	340	6	25
0121471J	Institut national universitaire Champollion Campus de Rodez	Rodez	Public	Non sélective	2517	Licence - Droit-économie-gestion	Administration économique et sociale	Administration Générale et Territoires	60	334	6	21
0121471J	Institut national universitaire Champollion Campus de Rodez	Rodez	Public	Non sélective	2519	Licence - Sciences-technologies - santé	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives		180	1475	8	14
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10300	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Anglais	100	350	4	25
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10303	Licence - Droit-économie-gestion	Droit		200	1067	5	19
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10304	Licence - Sciences humaines et sociales	Géographie et aménagement		60	131	2	12
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10305	Licence - Sciences humaines et sociales	Psychologie		170	1391	8	21
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10306	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire		110	435	4	16
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10307	Licence - Sciences humaines et sociales	Sociologie		100	417	4	23
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10308	Licence - Sciences-technologies - santé	Sciences de la vie		100	954	10	15
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10309	Licence - Sciences-technologies - santé	Physique, chimie		45	325	7	14
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10310	Licence - Sciences-technologies - santé	Informatique	Programmation informatique pour l'entreprise et l'innovation technologique	60	368	6	17
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10311	Licence - Sciences-technologies - santé	Mathématiques		60	261	4	16
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	15748	Licence - Sciences-technologies - santé	Electronique, énergie électrique, automatique		30	147	5	16
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	17805	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Etudes hispaniques et hispano-américaines	60	203	3	25

ARRÊTE RECTORAL DU TAUX DE BOURSIERS 2019
DANS LES FILIERES DE PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES ET IUT
ACADEMIE DE TOULOUSE

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité informative	Nombre total vœux	Pression (Nombre vœux/place)	Arrêté rectoral 2019 Taux boursier
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	17806	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres		60	166	3	23
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	23965	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire	Parcours Sciences Politiques : Histoire	12	236	20	13
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	23966	Licence - Sciences humaines et sociales	Sociologie	Parcours Sciences Politiques : Sociologie	4	236	59	13
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	23967	Licence - Sciences humaines et sociales	Géographie et aménagement	Parcours Sciences Politiques : Géographie et aménagement	4	236	59	13

Rectorat de l'académie de Toulouse

R76-2019-05-15-036

Arrêté fixant un objectif chiffré des capacités dans les filières de premier cycle de l'enseignement supérieur pour les universités de l'académie de Toulouse

Toulouse, le 15 mai 2019

La Rectrice de l'Académie de Toulouse
Chancelière des universités

Vu l'article L612-3 du Code de l'Éducation modifié par la
loi n°2018-166 du 8 mars 2018

ARRÊTE

SAIO

Service
Académique d'Information
et d'Orientation

Affaire suivie par :
Nicolas MADIOT
CSAIO

Référence :
NM – Parcoursup – CU2019

Téléphone
05 36 25 81 74

Adresse mail du service
saio-sp@ac-toulouse.fr

Adresse postale :
CS 87 703
31077 Toulouse
Cedex 4

Adresse physique :
75, rue Saint Roch
31400 Toulouse

Article 1^{er} - Il est institué pour la campagne Parcoursup 2019 un objectif chiffré des capacités dans les filières de premier cycle de l'enseignement supérieur pour les universités de l'académie de Toulouse.

Article 2 – L'objectif académique a tenu compte des moyens accordés aux universités par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle.

Article 3 – Le secrétaire général de l'académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Occitanie.



Anne Bisagni-Faure

PJ

Annexe – tableau des capacités par filière et par université

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	13800	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplômant en Droit et en Gestion	30
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	15286	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-italien (Milan)	5
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	17002	Année préparatoire	Année de Réussite à Toulouse en Economie - Option économie gestion ou économie droit		60
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	17193	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-anglais (Bangar)	30
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	17908	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours Droit	1 680
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	19396	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-russe (Moscou)	10
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	21225	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-allemand (Sarre)	10
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	23971	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours Droit en Formation A Distance (FOAD)	10
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	4135	Licence - Droit-économie-gestion	Administration économique et sociale	parcours général	800
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4136	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-anglais (Jersey)	25
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4137	Licence - Droit-économie-gestion	Economie	parcours double diplômant en Economie et en Droit	90
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	4138	Licence - Droit-économie-gestion	Economie	parcours Economie et Gestion	644
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4139	Licence - Droit-économie-gestion	Economie	parcours double diplômant en Economie et en Mathématiques et Informatique Appliquées aux SHS (MIA SHS)	90
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Non sélective	4140	Licence - Droit-économie-gestion	Gestion	parcours Gestion	1 50

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4141	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours bilingue Droit et monde Hispanique	27
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4142	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours bilingue Droit français et droit anglo-saxon	25
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4143	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-anglais (Essex)	25
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4146	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-allemand (Manheim - Passau)	20
0311382J	Université Toulouse 1 Capitole	Toulouse	Public	Sélective	4147	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours double diplôme international franco-espagnol (Barcelone - Valence)	25
0820844X	Université Toulouse 1 - Antenne de Montauban	Montauban	Public	Non sélective	10326	Licence - Droit-économie-gestion	Droit	parcours Droit	150
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	14842	DUT - Service	Carrières juridiques		56
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	2495	DUT - Production	Informatique		72
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	2496	DUT - Production	Qualité, logistique industrielle et organisation		26
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	2497	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations		80
0120870F	I.U.T de Rodez	Rodez	Public	Sélective	2498	DUT - Service	Information communication des organisations		27

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**



LE 17 FÉVRIER 2019
LE 17 FÉVRIER 2019
LE 17 FÉVRIER 2019

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0090660U	Université Toulouse 2 - Antenne de Foix	Foix	Public	Non sélective	18423	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences sociales	Sociétés, cultures, territoires	60
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	12213	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées	Traduction-Médiation en Langue des Signes Française	17
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	12216	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire	Histoire bilingue Français-Anglais	28
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	12217	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire	Histoire bilingue Français-Espagnol	28
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	15848	Licence - Arts-lettres-langues	Arts du spectacle	Communication et arts du spectacle : Danse-Cirque	25
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	15911	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences sociales	Gestion appliquée aux SHS	150
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	17712	Licence - Sciences humaines et sociales	Information et communication	Documentation	120
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	17854	Licence - Arts-lettres-langues	Arts	Cinéma et audiovisuel	120
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	17856	Licence - Arts-lettres-langues	Information et communication	Communication et arts du spectacle : Communication	25
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	17857	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres	Lettres et Arts	300
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	20685	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Espagnol Jeunes Talents	40
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	20687	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Allemand - Philosophie	60
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	23925	Licence - Arts-lettres-langues	Musicologie	Musique et arts	39
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4148	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture germaniques	70
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4149	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Etudes anglophones	530
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4150	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture arabes	250

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4151	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Catalan	30
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4152	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Espagnol	500
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4153	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture italiennes	150
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4154	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture japonaises	763
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4155	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées	Affaires Economiques Internationales, Commerce International, Communication Internationale	700
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4156	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres	Lettres classiques	70
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4157	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres	Lettres modernes	500
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4158	Licence - Arts-lettres-langues	Musicologie	Musique et musicologie	40
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4159	Licence - Arts-lettres-langues	Musicologie	Jazz et culture musicale	40
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4160	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Occitan	70
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4161	Licence - Sciences humaines et sociales	Philosophie		300
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4163	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture lusophones	100
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4164	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture russes	150
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4165	Licence - Arts-lettres-langues	Arts	Design, Prospective et Société	75
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4166	Licence - Arts-lettres-langues	Arts plastiques		84
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4167	Licence - Sciences humaines et sociales	Géographie et aménagement	Géographie, Aménagement et Environnement	250

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4168	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et Archéologie	450
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4169	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire		520
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4170	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées et sciences humaines et sociales	150
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4171	Licence - Sciences humaines et sociales	Psychologie		1320
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4172	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences sociales	Economie et sociologie	250
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4173	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences du langage		300
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4174	Licence - Sciences humaines et sociales	Sociologie		450
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4175	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie	Anthropologie, Ethnologie	250
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4176	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Langue et culture chinoises	150
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Non sélective	4177	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences de l'éducation		340
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Public	Sélective	4178	Licence - Arts-lettres-langues	Arts du spectacle	Communication et arts du spectacle : études théâtrales et visuelles	25
0820884R	Université Toulouse 2 - Antenne Montauban	Montauban	Public	Sélective	15840	Licence - Arts-lettres-langues	Arts	Couleur, Image, Design : Arts, Design, Sciences et Techniques (ADST)	60

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311713U	I.U.T de Blagnac	Blagnac	Public	Sélective	4196	DUT - Production	Génie industriel et maintenance		58
0311713U	I.U.T de Blagnac	Blagnac	Public	Sélective	4197	DUT - Production	Informatique		100
0311713U	I.U.T de Blagnac	Blagnac	Public	Sélective	4198	DUT - Production	Réseaux et télécommunications		78
0311713U	I.U.T de Blagnac	Blagnac	Public	Sélective	4199	DUT - Service	Carrières sociales Option services à la personne		40
0460697H	I.U.T de Figeac	Figeac	Public	Sélective	17567	DUT - Service	Carrières sociales Option éducation spécialisée		28
0460697H	I.U.T de Figeac	Figeac	Public	Sélective	5756	DUT - Production	Génie mécanique et productique		45
0460697H	I.U.T de Figeac	Figeac	Public	Sélective	5757	DUT - Service	Techniques de commercialisation		80
0460697H	I.U.T de Figeac	Figeac	Public	Sélective	5758	DUT - Service	Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle		28

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	16744	Formation en ingénierie	Informatique - Coursus Master en Ingénierie Informatique		36
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	16746	Formation en ingénierie	Electronique, énergie électrique, automatique - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : Electronique Energie électrique Automatique		36
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	16749	Formation en ingénierie	Chimie - Coursus Master en Ingénierie Chimie		73
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	17960	Licence - Sciences - technologies - santé	Génie civil		88
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	17961	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales		50
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	17967	Licence - Sciences - technologies - santé	Physique	Physique - L1 Antenne Tarbes	40
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	18088	Licence - Sciences - technologies - santé	Chimie	Parcours Spécial (Mathématiques, Physique, Chimie)	36
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	18091	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques	Parcours Spécial (Mathématiques, Physique, Chimie)	50
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	18092	Licence - Sciences - technologies - santé	Physique	Parcours Spécial (Mathématiques, Physique, Chimie)	50
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	18268	CUPGE - Sciences, technologie, santé	Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles - Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles (CUPGE)		126
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	19315	Formation en ingénierie	Physique - Coursus Master en Ingénierie Physique		36
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Sélective	4179	DEUST	Métiers de la forme		28
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4181	Licence - Sciences - technologies - santé	PACES - Médecine, Pharmacie, Odontologie (dentiste), Maieutique (sage-femmes)	Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)	2100
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4182	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	500

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**



MAIRIE DE TOULOUSE
BOULEVARD DE LA LIBERTE
31000 TOULOUSE
Tél : 05 61 12 34 56

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4183	Licence - Sciences - technologies - santé	Chimie		135
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4184	Licence - Sciences - technologies - santé	Electronique, énergie électrique, automatique		130
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4185	Licence - Sciences - technologies - santé	Physique	Physique - L1 Antenne Toulouse	141
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4187	Licence - Sciences - technologies - santé	Mécanique		130
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4188	Licence - Sciences - technologies - santé	Informatique		294
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4189	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques		160
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4190	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la terre		100
0311384L	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Toulouse	Public	Non sélective	4191	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie		743

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
 FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
 ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	18833	DUT - Service	Information communication Option métiers du livre et du patrimoine		13
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	22025	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations - horaires aménagés		26
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4094	DUT - Production	Génie chimique génie des procédés		102
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4095	DUT - Production	Génie civil - Construction durable		176
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4096	DUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle		160
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4097	DUT - Production	Génie mécanique et productique		253
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4098	DUT - Production	Informatique		146
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4099	DUT - Production	Mesures physiques		116
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4100	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations		322
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4101	DUT - Service	Techniques de commercialisation		164
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4102	DUT - Service	Information communication Option information numérique dans les organisations		40
0311086M	I.U.T de Toulouse	Toulouse	Public	Sélective	4103	DUT - Service	Information communication Option communication des organisations		53
0320691C	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	Auch	Public	Sélective	4263	DUT - Production	Hygiène Sécurité Environnement		54
0320691C	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	Auch	Public	Sélective	4264	DUT - Production	Génie biologique Option agronomie		53
0320691C	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	Auch	Public	Sélective	4265	DUT - Production	Génie biologique Option industries agroalimentaires et biologiques		26
0320691C	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	Auch	Public	Sélective	4266	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations		82
0811199N	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	Castres	Public	Sélective	10293	DUT - Production	Chimie		80
0811199N	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	Castres	Public	Sélective	10294	DUT - Production	Packaging, emballage et conditionnement		28
0811199N	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	Castres	Public	Sélective	10295	DUT - Production	Métiers du multimédia et de l'internet		54
0811199N	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	Castres	Public	Sélective	10296	DUT - Service	Techniques de commercialisation		82

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	14046	DUT - Production	Génie civil - Construction durable		48
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7832	DUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle		70
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7833	DUT - Production	Génie mécanique et productique		87
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7834	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations		135
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7835	DUT - Production	Métiers du multimédia et de l'internet		56
0650583F	I.U.T de Tarbes	Tarbes	Public	Sélective	7836	DUT - Service	Techniques de commercialisation		135

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**



MAIRIE D'ALBI
MARS 2019
DE TOULOUSE
REPUBLICAIN
DE TOULOUSE

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0121471J	Institut national universitaire Champollion - Campus de Rodez	Rodez	Public	Non sélective	2516	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées	Affaires et Commerce International	60
0121471J	Institut national universitaire Champollion - Campus de Rodez	Rodez	Public	Non sélective	2517	Licence - Droit-économie-gestion	Administration économique et sociale	Administration Générale et Territoires	60
0121471J	Institut national universitaire Champollion - Campus de Rodez	Rodez	Public	Non sélective	2519	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives		180
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10300	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Anglais	100
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10303	Licence - Droit-économie-gestion	Droit		200
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10304	Licence - Sciences humaines et sociales	Géographie et aménagement		60
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10305	Licence - Sciences humaines et sociales	Psychologie		170
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10306	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire		110
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10307	Licence - Sciences humaines et sociales	Sociologie		100
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10308	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie		100
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10309	Licence - Sciences - technologies - santé	Physique, chimie		45
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10310	Licence - Sciences - technologies - santé	Informatique	Programmation informatique pour l'entreprise et l'innovation technologique	60
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	10311	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques		60
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	15768	Licence - Sciences - technologies - santé	Electronique, énergie électrique, automatique		30

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES UNIVERSITES
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	17805	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales	Etudes hispaniques et hispano-américaines	60
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	17806	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres		60
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	23965	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire	Parcours Sciences Politiques : Histoire	12
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	23966	Licence - Sciences humaines et sociales	Sociologie	Parcours Sciences Politiques : Sociologie	4
0811293R	Institut national universitaire Champollion	Albi	Public	Non sélective	23967	Licence - Sciences humaines et sociales	Géographie et aménagement	Parcours Sciences Politiques : Géographie et aménagement	4

Rectorat de l'académie de Toulouse

R76-2019-05-15-035

Arrêté fixant un objectif chiffré des capacités dans les filières post bac pour les établissements du Ministère de l'Éducation Nationale



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Toulouse, le 15 mai 2019

La Rectrice de l'Académie de Toulouse
Chancelière des universités

Vu l'article L612-3 du Code de l'Éducation modifié par la
loi n°2018-166 du 8 mars 2018

ARRÊTE

SAIO

Service
Académique d'Information
et d'Orientation

Affaire suivie par :
Nicolas MADIOT
CSAIO

Référence :
NM – Parcoursup – CE2019

Téléphone
05 36 25 81 74

Adresse mail du service
saio-sp@ac-toulouse.fr

Adresse postale :
CS 87 703
31077 Toulouse
Cedex 4

Adresse physique :
75, rue Saint Roch
31400 Toulouse

Article 1^{er} - Il est institué pour la campagne Parcoursup 2019 un objectif chiffré des capacités dans les filières post bac pour les établissements de l'Éducation Nationale.

Article 2 – L'objectif académique a tenu compte des moyens accordés aux établissements par la Direction de l'Organisation Scolaire.

Article 3 – Le secrétaire général de l'académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Occitanie.

Anne Bisagni-Faure



PJ

Annexe – tableau des capacités par filière et par établissement

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0090002D	Lycée Gabriel Faure	Foix	Public	Sélective	2387	BTS - Services	Comptabilité et gestion	24
0090002D	Lycée Gabriel Faure	Foix	Public	Sélective	2388	BTS - Services	Tourisme	24
0090003E	Lycée professionnel Jean Durroux	Ferrières-sur-Arège	Public	Sélective	15999	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	12
0090006H	Lycée professionnel Joseph Marie Jacquard	Lavelanet	Public	Sélective	20129	BTS - Production	Métiers de l'eau	15
0090013R	Lycée de Mirepoix	Mirepoix	Public	Sélective	2389	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	12
0090013R	Lycée de Mirepoix	Mirepoix	Public	Sélective	2390	BTS - Production	Conception et industrialisation en microtechniques	12
0090013R	Lycée de Mirepoix	Mirepoix	Public	Sélective	25200	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	24
0090015T	Lycée polyvalent Pyrène	Pamiers	Public	Sélective	2392	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0090015T	Lycée polyvalent Pyrène	Pamiers	Public	Sélective	25212	BTS - Production	Electrotechnique	24
0090018W	Lycée du Couserans	Saint-Girons	Public	Sélective	16001	BTS - Services	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	18
0120006S	Lycée La Découverte	Decazeville	Public	Sélective	20283	BTS - Production	Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Conception d'Outilsage	6
0120006S	Lycée La Découverte	Decazeville	Public	Sélective	2481	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	12
0120006S	Lycée La Découverte	Decazeville	Public	Sélective	2482	BTS - Production	Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Pilotage et Optimisation de la production	6
0120006S	Lycée La Découverte	Decazeville	Public	Sélective	2483	BTS - Production	Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	24
0120006S	Lycée La Découverte	Decazeville	Public	Sélective	2484	BTS - Production	Biotechnologie	24
0120012Y	Lycée Jean Vigo	Millau	Public	Sélective	2485	BTS - Services	Gestion de la PME	18
0120012Y	Lycée Jean Vigo	Millau	Public	Sélective	2486	BTS - Services	Comptabilité et gestion	18
0120024L	Lycée Alexis Monteil	Rodez	Public	Sélective	2487	BTS - Production	Conception de produits industriels	24
0120024L	Lycée Alexis Monteil	Rodez	Public	Sélective	2488	BTS - Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	24
0120024L	Lycée Alexis Monteil	Rodez	Public	Sélective	2489	BTS - Services	Support à l'action managériale	35
0120024L	Lycée Alexis Monteil	Rodez	Public	Sélective	2490	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	24
0120025M	Lycée Jean Jaures	Saint-Affrique	Public	Sélective	2491	BTS - Production	Electrotechnique	24
0120031U	Lycée Raymond Savignac	Villefranche-de-Rouergue	Public	Sélective	2492	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	18
0120096P	Lycée professionnel des métiers du bois et de l'habitat	Aubin	Public	Sélective	17593	BTS - Production	Développement et Réalisation Bois	12
0120096P	Lycée professionnel des métiers du bois et de l'habitat	Aubin	Public	Sélective	2493	BTS - Production	Systèmes constructifs bois et habitat	12

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté préfectoral
0121423G	Lycée Charles Carnus	Rodez	Privé sous contrat d'association	Sélective	16233	BTS - Services	Gestion de la PME	12
0121423G	Lycée Charles Carnus	Rodez	Privé sous contrat d'association	Sélective	17595	BTS - Production	Etude et réalisation d'agencement	12
0121423G	Lycée Charles Carnus	Rodez	Privé sous contrat d'association	Sélective	2507	BTS - Production	Electrotechnique	15
0121423G	Lycée Charles Carnus	Rodez	Privé sous contrat d'association	Sélective	2508	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	15
0121423G	Lycée Charles Carnus	Rodez	Privé sous contrat d'association	Sélective	2509	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	24
0121423G	Lycée Charles Carnus	Rodez	Privé sous contrat d'association	Sélective	2510	BTS - Services	Comptabilité et gestion	12
0310017A	Lycée des Métiers - Paul Mathou	Gourdan-Polignan	Public	Sélective	4027	BTS - Production	Etude et économie de la construction	24
0310017A	Lycée des Métiers - Paul Mathou	Gourdan-Polignan	Public	Sélective	4028	BTS - Production	Travaux publics	24
0310024H	Lycée Pierre D'Aragon	Muret	Public	Sélective	4029	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	35
0310024H	Lycée Pierre D'Aragon	Muret	Public	Sélective	4030	BTS - Services	Comptabilité et gestion	24
0310028M	Lycée Vincent Aurial	Revel	Public	Sélective	4032	BTS - Production	Etude et réalisation d'agencement	15
0310028M	Lycée Vincent Aurial	Revel	Public	Sélective	4033	BTS - Production	Développement et Réalisation Bois	15
0310032S	Lycée De Bagatelle	Saint-Gaudens	Public	Sélective	21184	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	18
0310032S	Lycée De Bagatelle	Saint-Gaudens	Public	Sélective	4034	BTS - Services	Gestion de la PME	12
0310032S	Lycée De Bagatelle	Saint-Gaudens	Public	Sélective	4035	BTS - Services	Comptabilité et gestion	12
0310033T	Lycée professionnel Elisabeth Et Norbert Castere	Saint-Gaudens	Public	Sélective	25227	BTS - Services	Economie sociale familiale	18
0310039Z	Lycée Marcelin Berthelot	Toulouse	Public	Sélective	16007	BTS - Services	Support à l'action managériale	24
0310039Z	Lycée Marcelin Berthelot	Toulouse	Public	Sélective	4045	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	53
0310039Z	Lycée Marcelin Berthelot	Toulouse	Public	Sélective	4046	BTS - Services	Gestion de la PME	35

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0310040A	Lycée Raymond Naves	Toulouse	Public	Sélective	17579	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	24
0310040A	Lycée Raymond Naves	Toulouse	Public	Sélective	4047	BTS - Services	Banque conseiller de clientèle	24
0310040A	Lycée Raymond Naves	Toulouse	Public	Sélective	4048	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	25202	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	24
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	4054	BTS - Production	Systèmes photoniques	15
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	4055	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	47
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	4056	BTS - Production	Contrôle industriel et régulation automatique	24
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	4057	BTS - Production	Métiers de la chimie	30
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	4058	BTS - Production	Assistance technique d'ingénieur	24
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	4059	BTS - Production	Electrotechnique	47
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	4060	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	24
0310046G	Lycée Hôtellerie Et Tourisme d'Occitanie	Toulouse	Public	Sélective	4062	BTS - Services	Management en hôtellerie restauration	82
0310046G	Lycée Hôtellerie Et Tourisme d'Occitanie	Toulouse	Public	Sélective	4063	BTS - Services	Tourisme	34
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4072	BTS - Services	Support à l'action managériale	70
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4073	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	70
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4074	BTS - Services	Assurance	35
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4075	BTS - Services	Gestion de la PME	59
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4076	BTS - Services	Comptabilité et gestion	70
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4077	BTS - Services	Communication	35
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4078	BTS - Services	Services informatiques aux organisations	70
0310052N	Roland Garros Lycée des métiers de la maintenance mécanique et de la productique	Toulouse	Public	Sélective	13227	BTS - Production	Maintenance des véhicules option motocycles	15
0310053P	Lycée professionnel des métiers du bâtiment - Urbain Vitry	Toulouse	Public	Sélective	16005	BTS - Production	Aménagement finition	12
0310053P	Lycée professionnel des métiers du bâtiment - Urbain Vitry	Toulouse	Public	Sélective	20131	BTS - Production	Bâtiment	15
0310054R	Lycée professionnel Renee Bonnet	Toulouse	Public	Sélective	18817	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	15
0310056T	Lycée professionnel Gabriel Peri	Toulouse	Public	Sélective	12336	BTS - Production	Métiers de la mode-vêtements	15
0310057U	Helène Boucher Lycée des métiers des soins à la personne	Toulouse	Public	Sélective	4081	BTS - Services	Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	30
0311092U	Lycée professionnel des Métiers Eugene MONTEL	Colomiers	Public	Sélective	13192	BTS - Production	Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	12

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311133N	Lycée Le Caousou	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4105	BTS - Production	Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique	15
0311145B	Lycée Saint-Joseph	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	18918	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques	16
0311177L	Institut Limayrac	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	22103	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	18
0311177L	Institut Limayrac	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4106	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	30
0311177L	Institut Limayrac	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4107	BTS - Services	Gestion de la PME	24
0311177L	Institut Limayrac	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4108	BTS - Services	Comptabilité et gestion	24
0311177L	Institut Limayrac	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4109	BTS - Services	Services informatiques aux organisations	24
0311177L	Institut Limayrac	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4110	BTS - Services	Diététique	35
0311177L	Institut Limayrac	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4111	BTS - Services	Economie sociale familiale	70
0311177L	Institut Limayrac	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4112	BTS - Services	Tourisme	48

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITÉS
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté préfectoral
0311186W	Lycée Billières	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4117	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	48
0311186W	Lycée Billières	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4118	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	48
0311186W	Lycée Billières	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4119	BTS - Services	Gestion de la PME	24
0311190A	Lycée professionnel De Coiffure Skhole D'Art	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	16231	BTS - Services	Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	35
0311190A	Lycée professionnel De Coiffure Skhole D'Art	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	22150	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	24
0311201M	Lycée Myriam	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	16235	BTS - Production	Métiers de la mode-vêtements	16
0311201M	Lycée Myriam	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4120	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	30
0311213A	Lycée Issec Pigier	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	13568	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	53
0311213A	Lycée Issec Pigier	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	16243	BTS - Services	Banque conseiller de clientèle	24
0311213A	Lycée Issec Pigier	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4121	BTS - Services	Support à l'action managériale	35

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0311213A	Lycée Issec Pigier	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4122	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0311213A	Lycée Issec Pigier	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	4123	BTS - Services	Gestion de la PME	24
0311219G	Lycée professionnel Sainte-Marie Saint-Sernin	Toulouse	Privé sous contrat d'association	Sélective	16237	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	24
0311323V	Lycée Rive Gauche	Toulouse	Public	Sélective	14442	BTS - Services	Communication	18
0311323V	Lycée Rive Gauche	Toulouse	Public	Sélective	4134	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
0311586F	Lycée Toulouse-Lautrec	Toulouse	Public	Sélective	4194	BTS - Services	Notariat	18
0311586F	Lycée Toulouse-Lautrec	Toulouse	Public	Sélective	4195	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0311902Z	Lycée Stéphane Hessel	Toulouse	Public	Sélective	13164	BTS - Services	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	35
0311902Z	Lycée Stéphane Hessel	Toulouse	Public	Sélective	18821	BTS - Services	Etudes et réalisation d'un projet de communication - 1ère année commune	10
0311902Z	Lycée Stéphane Hessel	Toulouse	Public	Sélective	4204	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	30
0311902Z	Lycée Stéphane Hessel	Toulouse	Public	Sélective	4205	BTS - Services	Analyses de biologie médicale	30
0312061X	Lycée de la photographie	Auzerville-Tolosane	Privé sous contrat d'association	Sélective	4206	BTS - Services	Photographie	30
0312093G	Lycée International Victor Hugo	Colomiers	Public	Sélective	4207	BTS - Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	30
0312093G	Lycée International Victor Hugo	Colomiers	Public	Sélective	4208	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	30
0312267W	Lycée Des Arènes	Toulouse	Public	Sélective	4211	BTS - Services	Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image	12
0312267W	Lycée Des Arènes	Toulouse	Public	Sélective	4212	BTS - Services	Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son	12
0312267W	Lycée Des Arènes	Toulouse	Public	Sélective	4213	BTS - Services	Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production	12
0312267W	Lycée Des Arènes	Toulouse	Public	Sélective	4214	BTS - Services	Métiers de l'audio-visuel opt : gestion de la production	12
0312289V	Lycée Pierre-Paul Riquet	Saint-Orens-de-Gameville	Public	Sélective	21498	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	24
0312289V	Lycée Pierre-Paul Riquet	Saint-Orens-de-Gameville	Public	Sélective	4218	BTS - Production	Conception de produits industriels	30
0312290W	Lycée Henri Matisse	Cugnaux	Public	Sélective	20133	BTS - Services	Services informatiques aux organisations	24

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITÉS
FILIERES POST-BAC DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0312290W	Lycée Henri Matisse	Cugnaux	Public	Sélective	4219	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0312290W	Lycée Henri Matisse	Cugnaux	Public	Sélective	4220	BTS - Services	Professions immobilières	24
0312355S	Lycée Ort Maurice Grynfogel	Colomiers	Privé sous contrat d'association	Sélective	13592	BTS - Production	Electrotechnique	15
0312408Z	Lycée Saliège	Balma	Privé sous contrat d'association	Sélective	20220	BTS - Services	Professions immobilières	18
0312408Z	Lycée Saliège	Balma	Privé sous contrat d'association	Sélective	4230	BTS - Production	Bioanalyses et contrôles	30
0312408Z	Lycée Saliège	Balma	Privé sous contrat d'association	Sélective	4232	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0312408Z	Lycée Saliège	Balma	Privé sous contrat d'association	Sélective	4233	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	35
0312686B	Lycée Saint-Exupéry	Blagnac	Public	Sélective	4237	BTS - Production	Aéronautique	24
0312759F	Lycée Joseph Gallieni	Toulouse	Public	Sélective	14444	BTS - Services	Gestion des transports et logistique associée	35
0312759F	Lycée Joseph Gallieni	Toulouse	Public	Sélective	4244	BTS - Production	Maintenance des véhicules option voitures particulières	30
0312759F	Lycée Joseph Gallieni	Toulouse	Public	Sélective	4245	BTS - Production	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	20
0312822Z	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Muret	Public	Sélective	18815	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	15
0312822Z	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Muret	Public	Sélective	4246	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluïdique	24
0312822Z	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Muret	Public	Sélective	4247	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	24
0320002D	Lycée Pardailhan	Auch	Public	Sélective	13311	BTS - Services	Tourisme	18
0320002D	Lycée Pardailhan	Auch	Public	Sélective	4249	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0320015T	Lycée Maréchal Lannes	Lectoure	Public	Sélective	13229	BTS - Services	Gestion de la PME	12
0320015T	Lycée Maréchal Lannes	Lectoure	Public	Sélective	4250	BTS - Services	Comptabilité et gestion	12
0320023B	Lycée Alain-Fournier	Mirande	Public	Sélective	16013	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	9
0320025D	Lycée D'Artagnan	Nogaro	Public	Sélective	21180	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	18

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté préfectoral
0320030J	Lycée professionnel Clément Ader	Samatan	Public	Sélective	20135	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	12
0320051G	Lycée Oratoire Sainte-Marie	Auch	Privé sous contrat d'association	Sélective	13570	BTS - Services	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	24
0320067Z	Lycée des Métiers - Le Garros	Auch	Public	Sélective	4254	BTS - Production	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	15
0320067Z	Lycée des Métiers - Le Garros	Auch	Public	Sélective	4255	BTS - Production	Bâtiment	24
0320067Z	Lycée des Métiers - Le Garros	Auch	Public	Sélective	4256	BTS - Production	Systèmes constructifs bois et habitat	24
0320067Z	Lycée des Métiers - Le Garros	Auch	Public	Sélective	4257	BTS - Production	Architectures en Métal : conception et Réalisation	15
0460007H	Lycée Clément Marot	Cahors	Public	Sélective	14424	BTS - Services	Economie sociale familiale	18
0460007H	Lycée Clément Marot	Cahors	Public	Sélective	25344	BTS - Services	Professions immobilières	18
0460007H	Lycée Clément Marot	Cahors	Public	Sélective	5740	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	18
0460007H	Lycée Clément Marot	Cahors	Public	Sélective	5741	BTS - Services	Gestion de la PME	18
0460010L	Lycée Champollion	Figeac	Public	Sélective	5743	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	12
0460010L	Lycée Champollion	Figeac	Public	Sélective	5744	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	12
0460028F	Lycée Louis Vicat	Souillac	Public	Sélective	5745	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	15
0460028F	Lycée Louis Vicat	Souillac	Public	Sélective	5746	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	15
0460028F	Lycée Louis Vicat	Souillac	Public	Sélective	5747	BTS - Production	Bâtiment	24
0460493L	Lycée Gaston Monnerville	Cahors	Public	Sélective	17581	BTS - Production	Maintenance des véhicules option voitures particulières	10
0460493L	Lycée Gaston Monnerville	Cahors	Public	Sélective	5750	BTS - Production	Conception de produits industriels	15
0460493L	Lycée Gaston Monnerville	Cahors	Public	Sélective	5751	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15
0460493L	Lycée Gaston Monnerville	Cahors	Public	Sélective	5752	BTS - Production	Electrotechnique	24
0460529A	Lycée professionnel hôtelier Quercy Périgord	Souillac	Public	Sélective	15901	BTS - Services	Management en hôtellerie restauration	18
0650005C	Lycée Victor Duruy	Bagnères-de-Bigorre	Public	Sélective	7803	BTS - Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	24
0650026A	Lycée Marie Curie	Tarbes	Public	Sélective	7806	BTS - Services	Support à l'action managériale	18
0650026A	Lycée Marie Curie	Tarbes	Public	Sélective	7807	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	24
0650026A	Lycée Marie Curie	Tarbes	Public	Sélective	7808	BTS - Services	Banque conseiller de clientèle	18
0650026A	Lycée Marie Curie	Tarbes	Public	Sélective	7809	BTS - Services	Gestion de la PME	24

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0650026A	Lycée Marie Curie	Tarbes	Public	Sélective	7810	BTS - Services	Comptabilité et gestion	24
0650026A	Lycée Marie Curie	Tarbes	Public	Sélective	7811	BTS - Services	Services informatiques aux organisations	24
0650026A	Lycée Marie Curie	Tarbes	Public	Sélective	7812	BTS - Services	Economie sociale familiale	35
0650026A	Lycée Marie Curie	Tarbes	Public	Sélective	7813	BTS - Services	Tourisme	35
0650027B	Lycée Jean Dupuy	Tarbes	Public	Sélective	7817	BTS - Production	Traitement des matériaux	24
0650027B	Lycée Jean Dupuy	Tarbes	Public	Sélective	7818	BTS - Production	Conception de produits industriels	24
0650027B	Lycée Jean Dupuy	Tarbes	Public	Sélective	7819	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	24
0650027B	Lycée Jean Dupuy	Tarbes	Public	Sélective	7820	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	24
0650027B	Lycée Jean Dupuy	Tarbes	Public	Sélective	7821	BTS - Production	Electrotechnique	24
0650029D	Lycée professionnel Reiffy	Tarbes	Public	Sélective	18813	BTS - Services	Métiers de la coiffure	18
0650038N	Lycée Pierre Mendès France	Vic-en-Bigorre	Public	Sélective	17776	BTS - Services	Prothésiste dentaire	12
0650058K	Lycée Peyramale Saint-Joseph	Lourdes	Privé sous contrat d'association	Sélective	17772	BTS - Services	Tourisme	18
0650065T	Lycée Pradeau la Sède-St Pierre	Tarbes	Privé sous contrat d'association	Sélective	7824	BTS - Production	Métiers de la chimie	30
0650065T	Lycée Pradeau la Sède-St Pierre	Tarbes	Privé sous contrat d'association	Sélective	7825	BTS - Services	Notariat	18
0650065T	Lycée Pradeau la Sède-St Pierre	Tarbes	Privé sous contrat d'association	Sélective	7826	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0650065T	Lycée Pradeau la Sède-St Pierre	Tarbes	Privé sous contrat d'association	Sélective	7827	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	24
0650065T	Lycée Pradeau la Sède-St Pierre	Tarbes	Privé sous contrat d'association	Sélective	7828	BTS - Services	Gestion de la PME	12
0650065T	Lycée Pradeau la Sède-St Pierre	Tarbes	Privé sous contrat d'association	Sélective	7837	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	30

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0810003N	Lycée professionnel Toulouse-Lautrec	Albi	Public	Sélective	16015	BTS - Services	Tourisme	18
0810004P	Lycée Louis Rascal	Albi	Public	Sélective	10258	BTS - Production	Conception de produits industriels	24
0810004P	Lycée Louis Rascal	Albi	Public	Sélective	10259	BTS - Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	24
0810004P	Lycée Louis Rascal	Albi	Public	Sélective	10260	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	30
0810004P	Lycée Louis Rascal	Albi	Public	Sélective	10261	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	15
0810004P	Lycée Louis Rascal	Albi	Public	Sélective	10262	BTS - Production	Electrotechnique	30
0810004P	Lycée Louis Rascal	Albi	Public	Sélective	10263	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	24
0810004P	Lycée Louis Rascal	Albi	Public	Sélective	10264	BTS - Production	Technico-commercial (BTS)	30
0810004P	Lycée Louis Rascal	Albi	Public	Sélective	10265	BTS - Services	Comptabilité et gestion	35
0810012Y	Lycée Jean Jaures	Carmaux	Public	Sélective	10268	BTS - Production	Techniques et services en matériels agricoles	24
0810012Y	Lycée Jean Jaures	Carmaux	Public	Sélective	10269	BTS - Production	Maintenance des matériels de construction et de manutention	24
0810012Y	Lycée Jean Jaures	Carmaux	Public	Sélective	21182	BTS - Services	Economie sociale familiale	24
0810018E	Lycée professionnel Anne Veaute	Castres	Public	Sélective	10270	BTS - Services	Opicien-Lunetier	24
0810018E	Lycée professionnel Anne Veaute	Castres	Public	Sélective	17655	BTS - Services	Prothésiste orthésiste	16
0810023K	Lycée Victor Hugo	Gaillac	Public	Sélective	10271	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0810033W	Lycée MARÉCHAL SOULT	Mazamet	Public	Sélective	10272	BTS - Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	15
0810079W	Lycée Jeanne D'Arc	Mazamet	Privé sous contrat d'association	Sélective	10273	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	24
0810095N	Lycée Sainte-Cecile	Albi	Privé sous contrat d'association	Sélective	10274	BTS - Services	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	35
0810095N	Lycée Sainte-Cecile	Albi	Privé sous contrat d'association	Sélective	14673	BTS - Services	Communication	18
0810103X	Lycée Notre Dame	Castres	Privé sous contrat d'association	Sélective	10276	BTS - Services	Support à l'action managériale	18
0810959C	Lycée La Borde Basse	Castres	Public	Sélective	10282	BTS - Production	Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries	24

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0810959C	Lycée La Borde Basse	Castres	Public	Sélective	10283	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option A. Systèmes de production	24
0810959C	Lycée La Borde Basse	Castres	Public	Sélective	10284	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0810959C	Lycée La Borde Basse	Castres	Public	Sélective	10285	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	35
0811175M	Lycée De La Salle Castres	Castres	Privé sous contrat d'association	Sélective	13572	BTS - Production	Fluide, énergie, domotique - option A. Génie climatique et fluide	18
0811324Z	Lycée professionnel Marie Antoinette Riess	Mazamet	Public	Sélective	10314	BTS - Services	Métiers des Services à l'environnement	15
0820001F	Lycée professionnel des métiers du bâtiment et de la topographie	Beaumont-de-Lomagne	Public	Sélective	17636	BTS - Production	Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique	18
0820004J	Lycée Jean De Prades	Castelsarrasin	Public	Sélective	10315	BTS - Services	Gestion de la PME	24
0820004J	Lycée Jean De Prades	Castelsarrasin	Public	Sélective	17585	BTS - Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	18
0820004J	Lycée Jean De Prades	Castelsarrasin	Public	Sélective	18819	BTS - Services	Management en hôtellerie restauration	12
0820016X	Lycée Francois Mitterrand	Moissac	Public	Sélective	14522	BTS - Services	Economie sociale familiale	18
0820021C	Lycée Antoine Bourdelle	Montauban	Public	Sélective	10316	BTS - Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	24
0820021C	Lycée Antoine Bourdelle	Montauban	Public	Sélective	10317	BTS - Production	Systèmes numériques - Option électronique et communication	12
0820021C	Lycée Antoine Bourdelle	Montauban	Public	Sélective	10318	BTS - Services	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	24
0820021C	Lycée Antoine Bourdelle	Montauban	Public	Sélective	10319	BTS - Services	Management Commercial Opérationnel	35
0820021C	Lycée Antoine Bourdelle	Montauban	Public	Sélective	10320	BTS - Services	Comptabilité et gestion	18
0820021C	Lycée Antoine Bourdelle	Montauban	Public	Sélective	16017	BTS - Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	15
0820021C	Lycée Antoine Bourdelle	Montauban	Public	Sélective	17587	BTS - Services	Support à l'action managériale	18
0820021C	Lycée Antoine Bourdelle	Montauban	Public	Sélective	17589	BTS - Production	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	12
0820044C	Lycée Pierre_Marie THEAS	Montauban	Privé sous contrat d'association	Sélective	18920	BTS - Services	Commerce international à référentiel européen	24
0820883P	Lycée Claude Nougaro	Monteils	Public	Sélective	20137	BTS - Services	Services informatiques aux organisations	24
0820899G	Lycée JEAN BAYLET	Valence	Public	Sélective	14524	BTS - Services	Gestion des transports et logistique associée	24
0820904M	Ecole professionnelle privée Esthétique Cosmétique Skhole d'Art - SGT	Montauban	Privé sous contrat d'association	Sélective	13603	BTS - Services	Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	14

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0120022J	Lycée Ferdinand Foch	Rodez	Public	Sélective	17442	Classe préparatoire scientifique	MPSI	24
0310036W	Lycée Pierre De Fermat	Toulouse	Public	Sélective	4036	Classe préparatoire scientifique	MPSI	144
0310036W	Lycée Pierre De Fermat	Toulouse	Public	Sélective	4037	Classe préparatoire scientifique	PCSI	96
0310036W	Lycée Pierre De Fermat	Toulouse	Public	Sélective	4038	Classe préparatoire scientifique	BCPST	96
0310036W	Lycée Pierre De Fermat	Toulouse	Public	Sélective	4039	Classe préparatoire économique et commerciale	ECS - Option scientifique	96
0310036W	Lycée Pierre De Fermat	Toulouse	Public	Sélective	4040	Classe préparatoire littéraire	Lettres	48
0310036W	Lycée Pierre De Fermat	Toulouse	Public	Sélective	4041	Classe préparatoire littéraire	Ecole nationale des Chartes	34
0310038Y	Lycée BELLEVUE	Toulouse	Public	Sélective	4042	Classe préparatoire scientifique	MPSI	48
0310038Y	Lycée BELLEVUE	Toulouse	Public	Sélective	4043	Classe préparatoire scientifique	PCSI	96
0310041B	Lycée Saint-Sernin	Toulouse	Public	Sélective	4049	Classe préparatoire littéraire	Lettres	144
0310041B	Lycée Saint-Sernin	Toulouse	Public	Sélective	4050	Classe préparatoire littéraire	B/L - Lettres et sciences sociales	48
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	4052	Classe préparatoire scientifique	PCSI	84
0310044E	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	Public	Sélective	4053	Classe préparatoire scientifique	PTSI	45
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4065	Classe préparatoire scientifique	TB	30
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4066	Classe préparatoire scientifique	BCPST	48
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4067	Classe préparatoire économique et commerciale	ECS - Option scientifique	48
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4068	Classe préparatoire économique et commerciale	ECE - Option économique	48
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4069	Classe préparatoire économique et commerciale	ECT - Option technologique	30
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4070	Classe préparatoire économique et commerciale	ENS Rennes D1	30
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4071	Classe préparatoire économique et commerciale	ENS Cachan D2	40
0311323V	Lycée Rive Gauche	Toulouse	Public	Sélective	4129	Classe préparatoire scientifique	Ecole normale supérieure de Cachan - section C - arts et design	24
0311323V	Lycée Rive Gauche	Toulouse	Public	Sélective	4130	Classe préparatoire littéraire	Lettres	24
0312289V	Lycée Pierre-Paul Riquet	Saint-Orens-de-Gameville	Public	Sélective	4217	Classe préparatoire scientifique	TSI	35
0460007H	Lycée Clément Marot	Cahors	Public	Sélective	18568	Classe préparatoire économique et commerciale	ECE - Option économique	24
0450025Z	Lycée Théophile Gautier	Tarbes	Public	Sélective	7804	Classe préparatoire scientifique	PCSI	35
0450027B	Lycée Théophile Gautier	Tarbes	Public	Sélective	7805	Classe préparatoire économique et commerciale	ECE - Option économique	30
0810004P	Lycée Jean Dupuy	Tarbes	Public	Sélective	7816	Classe préparatoire scientifique	PTSI	30
0810004P	Lycée Louis Rascoul	Albi	Public	Sélective	10257	Classe préparatoire scientifique	TSI	40
0810005R	Lycée BELLEVUE	Albi	Public	Sélective	10266	Classe préparatoire économique et commerciale	ECS - Option scientifique	24
0810006S	Lycée Laperouse	Albi	Public	Sélective	10267	Classe préparatoire scientifique	PCSI	48
0810959C	Lycée La Borde Basse	Castres	Public	Sélective	10281	Classe préparatoire scientifique	MPSI	24
0820021C	Lycée Antoine Bourdelle	Montauban	Public	Sélective	15992	Classe préparatoire scientifique	PTSI	35

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**

UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0310047H	Lycée Ozenne	Toulouse	Public	Sélective	4079	DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	35
0650026A	Lycée Marie Curie	Tarbes	Public	Sélective	7814	DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	24

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0310056T	Lycée professionnel Gabriel Perri	Toulouse	Public	Sélective	21708	DN MADE	Spectacle -- Spécialité : Costumier de spectacle	12
0310088C	Lycée professionnel de l'ameublement	Revel	Public	Sélective	21700	DN MADE	Objet -- Spécialité : création et expérimentation en ébénisterie	15
0310088C	Lycée professionnel de l'ameublement	Revel	Public	Sélective	21702	DN MADE	Patrimoine -- Spécialité : création et expérimentation en restauration de meubles anciens	9
0310088C	Lycée professionnel de l'ameublement	Revel	Public	Sélective	21987	DN MADE	Patrimoine -- Spécialité : création et expérimentation en Marqueterie	14
0310088C	Lycée professionnel de l'ameublement	Revel	Public	Sélective	21988	DN MADE	Objet -- Spécialité : création et expérimentation en tapisserie décoration	10
0311323V	Lycée Rive Gauche	Toulouse	Public	Sélective	21690	DN MADE	Espace -- Spécialité : Design d'espace, nouvelles pratiques urbaines	15
0311323V	Lycée Rive Gauche	Toulouse	Public	Sélective	21692	DN MADE	Événement -- Spécialité : Identité culturelle et identité de marque	15
0311323V	Lycée Rive Gauche	Toulouse	Public	Sélective	21694	DN MADE	Innovation sociale -- Spécialité : Design social et de médiation	15
0311323V	Lycée Rive Gauche	Toulouse	Public	Sélective	21696	DN MADE	Objet -- Spécialité : Design d'objet : scénariser, concevoir, fabriquer	15
0312267W	Lycée Des Arènes	Toulouse	Public	Sélective	21704	DN MADE	Graphisme -- Spécialité : Édition et narration transmédia	14
0312267W	Lycée Des Arènes	Toulouse	Public	Sélective	21986	DN MADE	Graphisme -- Spécialité : Systèmes d'identités	14
0811341T	SECTION ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CLEMENT DE PEMILLE	Graulhet	Public	Sélective	21706	DN MADE	Objet -- Spécialité : bijou contemporain : méissage artisanat-numérique	12

**OBJECTIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0310038Y	Lycée BELLEVIJE	Toulouse	Public	Sélective	4044	Classe préparatoire aux études supérieures	Scientifique	30
0310046G	Lycée Hotellerie Et Tourisme d'Occitanie	Toulouse	Public	Sélective	4064	Mise à niveau	Hôtellerie restauration	24
0311323V	Lycée Rive Gauche	Toulouse	Public	Sélective	19543	Année préparatoire	Préparation au concours IEP	35

**OBJETIF CHIFFRE DES CAPACITES
FILIERES POST-BAC DES ETABLISSEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE TOULOUSE**



UAI	Libellé établissement	Commune	Type établissement	Type de recrutement	Code formation accueil	Domaine	Spécialité/mention	Capacité 2019 par arrêté rectoral
0310046G	Lycée Hôtellerie Et Tourisme d'Occitanie	Toulouse	Public	Sélective	20109	Mention complémentaire	Accueil réception	12
0310052N	Roland Garros Lycée des métiers de la maintenance mécanique et de la productique	Toulouse	Public	Sélective	25425	Mention complémentaire	Technicien ascensoriste, service et modernisation	12
0311092U	Lycée professionnel des Métiers Eugene MONTEL	Colomiers	Public	Sélective	22048	Mention complémentaire	Technicien(ne) en soudage	12
0311092U	Lycée professionnel des Métiers Eugene MONTEL	Colomiers	Public	Sélective	25407	Mention complémentaire	Technicien en chaudronnerie aéronautique et spatiale	16
0311092U	Lycée professionnel des Métiers Eugene MONTEL	Colomiers	Public	Sélective	4104	Mention complémentaire	Technicien en énergies renouvelables (option énergie électrique)	12
0312686B	Lycée Saint-Exupéry	Blagnac	Public	Sélective	16947	Mention complémentaire	Aéronautique option avions à moteur à turbines	10
0312686B	Lycée Saint-Exupéry	Blagnac	Public	Sélective	16949	Mention complémentaire	Aéronautique option avions à moteur à pistons	10
0312686B	Lycée Saint-Exupéry	Blagnac	Public	Sélective	16951	Mention complémentaire	Aéronautique - option avionique	12
0312822Z	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Muret	Public	Sélective	4248	Mention complémentaire	Technicien en énergies renouvelables (option thermique)	12
0320025D	Lycée D'Artagnan	Nogaro	Public	Sélective	25353	Mention complémentaire	FCIL Mécanique de compétition - préparation moteurs	16
0320030J	Lycée professionnel Clement Ader	Samatan	Public	Sélective	4251	Mention complémentaire	Technicien en réseau électrique	16
0460529A	Lycée professionnel hôtelier Quercy Périgord	Souillac	Public	Sélective	25415	Mention complémentaire	FCIL Chef de rang à la française - Relais & Châteaux	15
0650014M	Lycée professionnel et technologique de L'Arrouza	Lourdes	Public	Sélective	20330	Mention complémentaire	Accueil réception	14
0650027B	Lycée Jean Dupuy	Tarbes	Public	Sélective	21906	Mention complémentaire	Technicien en chaudronnerie aéronautique et spatiale	12
0810995S	Lycée professionnel Docteur Clement De Perille	Graulhet	Public	Sélective	20994	Mention complémentaire	Assistance Conseil Vente à distance	15
0811144D	Hôtelier Lycée des métiers de l'hôtellerie-restauration	Mazamet	Public	Sélective	12479	Mention complémentaire	Organisateur de réception	12